



20° EXERCICE | 2023 - 2024

RAPPORT DE GESTION HOLDIGAZ

HOLDIGAZ

RAPPORT DE GESTION

20^e exercice 2023-2024



SOMMAIRE

MESSAGE DU PRÉSIDENT

- 05 Philippe Petitpierre, Président et Administrateur-délégué

GROUPE HOLDIGAZ

- 10 Présentation du groupe
11 Organigramme
12 Chiffres-clés
13 Organes de la Société et informations statutaires
18 Ressources humaines

GAZ NATUREL

- 22 Environnement politique
24 Energiapro SA : commercialisation d'énergie
27 Distribution de gaz au sein du groupe HOLDIGAZ
30 Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA
31 Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA
32 Cosvegaz SA
33 Corelltech SA
34 Gaz naturel carburant (GNC)

PARTICIPATIONS GAZIÈRES

- 37 Swiss Gas Invest SA
38 Gaznat SA
39 Petrosvibri SA

ÉNERGIES RENOUVELABLES

- 42 Énergies renouvelables
43 Ecorecyclage SA
44 Agena SA
45 NovoÉnergies SA

TECHNIQUES DU BÂTIMENT

- 48 Techniques du bâtiment et prestations de services
50 Joseph Diémand SA
51 Brauchli SA
52 Roos Ventilation SA
53 Taxa SA
54 CoGen SA

- 55 **ADRESSES**

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Les bonnes performances de l'exercice ont permis de procéder à une redistribution de l'ordre de CHF 5 millions sous forme de note de crédit à l'ensemble de la clientèle gazière

L'ACCÈS AU GAZ NATUREL AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS (SITUATION AU 31 MARS 2024)

Le conflit russo-ukrainien a généré une onde de choc géopolitique sur le continent européen qui n'avait plus été confronté à une guerre de cette ampleur sur son territoire depuis plusieurs décennies. Ce conflit a induit une réduction progressive des livraisons de gaz russe. Dans le sillage du sabotage des gazoducs Nord Stream 1 et 2 de la mer Baltique, il a rapidement fallu trouver de nouvelles solutions pour remplacer près de la moitié des importations européennes de gaz naturel provenant de la Russie, soit plus de 43%.

Avec le déclenchement de cette crise, la sécurité d'approvisionnement et la résilience ont occupé une place de premier plan dans la politique énergétique suisse. Les certitudes du passé ont cédé la place aux incertitudes du futur. La sécurité et l'accessibilité de l'énergie ne peuvent plus être négligées à l'avenir. Pour surmonter cette crise, l'industrie gazière suisse a étroitement collaboré avec la Confédération pour mettre en place le cadre légal nécessaire à la sécurisation de l'approvisionnement, avec des stockages supplémentaires dans les pays limitrophes et des options de quantités additionnelles en cas de défaut de certains fournisseurs.

Jusqu'à présent, cette collaboration a parfaitement fonctionné avec des échanges fréquents au niveau de la Task Force nationale regroupant des représentants de la branche gazière, des fournisseurs tiers et des autorités fédérales.

UN BON EXERCICE DANS UN ENVIRONNEMENT ÉNERGÉTIQUE PLUS STABLE

Au cours de l'exercice sous revue, les quantités de gaz naturel fournies entre autres sur les réseaux des trois distributeurs du groupe – Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA (Vevey), Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA (Aigle) et Cosvegaz SA (Cossonay) – atteignent 1,29 milliard de kWh (y inclus le biogaz produit à Lavigny, Roche, Penthaz, Collombey-Muraz et Écublens (FR)), soit une diminution de 4,3% par



rapport à l'exercice précédent. Cette baisse s'explique essentiellement par les degrés-jours, qui sont inférieurs de 4,4% par rapport aux valeurs de l'année passée en raison de températures plus douces. Les activités hors vente d'énergie ont enregistré des résultats positifs, avec des situations contrastées d'une société à l'autre.

Le total consolidé des produits d'exploitation atteint CHF 327,9 millions, en progression de 4,0% par rapport à l'exercice précédent. Le résultat opérationnel (EBITDA) affiche une baisse de 14,3% et se situe à CHF 59,7 millions. Le bénéfice net consolidé enregistre, quant à lui, une hausse et totalise CHF 26,9 millions, en progression de 4,3%. L'exercice sous revue, caractérisé par une augmentation du chiffre d'affaires malgré une baisse des volumes de vente, affiche ainsi de bons résultats dans tous les secteurs d'activités. Les marges sont, elles aussi, en progression en raison de la hausse des prix d'approvisionnement qui a pu être compensée par les adaptations tarifaires entrées en vigueur l'exercice précédent. Ces bonnes performances ont permis de procéder à une redistribution de l'ordre de CHF 5 millions sous forme de note de crédit à l'ensemble de la clientèle. Le Conseil d'administration proposera le versement d'un dividende similaire à celui de l'an passé lors de l'Assemblée générale du 25 septembre 2024.

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT

Le gaz naturel consommé en Suisse provient exclusivement des importations, dont les trois quarts sont effectués depuis la frontière nord, ce qui expose fortement le pays au risque de récession des exportations de gaz de l'Allemagne. Depuis 2017, la Suisse a la possibilité d'exploiter son artère de transit gazier non plus seulement du nord vers le sud, mais aussi en flux à rebours depuis l'Italie. En outre, le gaz peut désormais également être livré d'ouest en est du pays, grâce à la possibilité technique de flux à rebours mise en place fin 2023 par Gaznat SA à Altavilla, dans le canton de Fribourg, sur le gazoduc reliant Ruswil, à Lucerne.

Cette nouvelle option constitue une étape importante vers la sécurité d'approvisionnement en Suisse. Le recul des livraisons de gaz russe a profondément remodelé la géographie des flux gaziers en Europe et, par conséquent, en Suisse aussi. Les livraisons de gaz naturel d'ouest en est ont ainsi connu une forte progression depuis le déclenchement du conflit russo-ukrainien. Durant la saison hivernale 2023-2024, la nouvelle possibilité de flux à rebours a permis d'augmenter les capacités de transport depuis la France en faveur des sociétés régionales suisses alémaniques jusqu'alors principalement approvisionnées par l'Allemagne. Cela représente un volume de 475 MW supplémentaire, équivalant à la consommation moyenne de quelques 25'000 ménages.

L'INDUSTRIE GAZIÈRE RECONSTITUE SES RÉSERVES DE GAZ POUR LA SAISON HIVERNALE

Courant 2023, la situation de l'approvisionnement en gaz s'est détendue, sans toutefois que l'état de vigilance puisse être levé. La Confédération a prolongé l'obligation de constituer des réserves de gaz naturel pour la saison hivernale 2023-2024, dans l'optique d'assurer les capacités de livraison.

L'ordonnance du 18 mai 2022 sur la garantie des capacités de livraison en cas de pénurie grave de gaz naturel oblige en effet les sociétés gazières régionales suisses à constituer une réserve physique de gaz sur les sites de stockage étrangers, à hauteur de 15% (environ 6 TWh) de la consommation annuelle de gaz en Suisse (35 TWh). Cette mesure vise à minimiser les conséquences d'un éventuel arrêt des livraisons de gaz russe.

En revanche, l'obligation de disposer d'options pour des livraisons de gaz supplémentaires en France, en Allemagne, en Italie et aux Pays-Bas, auxquelles la Suisse pourrait faire appel au besoin, n'a pas été renouvelée.

Cela dit, encore faut-il que le gaz puisse être physiquement livré en Suisse en cas de pénurie effective. La Confédération a signé avec la France un accord bilatéral garantissant que la Suisse romande soit traitée à égalité avec les distributeurs de gaz français. Puis, début juillet 2023, le conseiller fédéral Albert Rösti a signé avec le ministre italien de l'énergie une convention portant sur la livraison de gaz par l'Italie en cas de crise. Ces démarches constituent certes une percée importante pour la sécurité d'approvisionnement en Suisse, mais il n'en demeure pas moins que la Confédération doit encore intensifier les discussions avec l'Allemagne et l'Italie pour parvenir le plus rapidement possible à d'autres accords bilatéraux.

OUVERTURE DU MARCHÉ DU GAZ NATUREL

L'organisation de l'économie gazière dans un marché libéralisé a continué d'occuper nos instances dirigeantes. Courant 2023, le Conseil fédéral a discuté de la nouvelle loi sur l'approvisionnement en gaz (LApGaz) et défini les valeurs-clés de celle-ci. L'objectif est de favoriser la transition vers les gaz renouvelables, de mettre en place des règles claires pour les foyers et les grands clients en ouvrant partiellement le marché, et ainsi d'augmenter la sécurité de l'approvisionnement en gaz naturel. Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a été mandaté afin de préparer le projet de loi et de finaliser le message courant 2024.

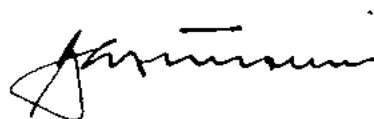
L'industrie gazière suisse considère que cette loi est nécessaire pour instaurer la sécurité juridique autour de l'accès au réseau et pour aménager les conditions requises pour la sécurité d'approvisionnement.

Ces dernières années, la loi sur l'approvisionnement en gaz a été mise de côté à plusieurs reprises, la dernière fois après la consultation de 2020. Au terme de celle-ci, le seuil d'accès fixé arbitrairement à 100 MWh, identique à celui du marché de l'électricité, n'a pas résisté aux critiques. Cette analogie avec le domaine de l'électricité conduisait à des dispositions problématiques qui génèrent au final des inégalités de traitement. À la différence de l'électricité, le gaz naturel n'est pas investi d'un mandat d'approvisionnement de base et se trouve donc dans une situation de concurrence face aux autres agents énergétiques. Tous les acteurs de la branche ont aujourd'hui intérêt à ce que, après une phase de libéralisation plutôt chaotique, l'insécurité juridique entourant l'accès au réseau soit remplacée par un régime définissant clairement qui peut accéder au réseau de gaz et à quelles conditions.

Au terme d'un exercice marqué par un fort engagement dans nos différents secteurs d'activités, je tiens à exprimer mes plus vifs remerciements à l'ensemble des intervenants de la grande famille HOLDIGAZ, engagement qui a permis de réaliser des performances très satisfaisantes. Ma reconnaissance s'adresse en particulier aux membres des Conseils d'administration et des Directions pour leur appui ainsi qu'à nos 500 collaboratrices et collaborateurs, sans qui les sociétés du groupe ne connaîtraient pas l'essor qui est le leur aujourd'hui.

J'ai également une pensée reconnaissante envers nos actionnaires, pour l'intérêt et la confiance qu'ils témoignent à notre groupe en nous permettant de perpétuer son développement dans un environnement en constante mutation.

Enfin, mes remerciements s'adressent aux clients de nos sociétés qui, par leur fidélité et leur confiance, sont la preuve de la compétitivité de notre offre dans le contexte énergétique que nous connaissons.



Philippe Petitpierre

Président et Administrateur-délégué
du groupe HOLDIGAZ

**GROUPE
HOLDIGAZ**

PRÉSENTATION DU GROUPE

Une part de 75,8% des investissements directs de HOLDIGAZ SA concerne le domaine des énergies renouvelables et l'innovation en Suisse romande

HOLDIGAZ SA a été créée en 2005. Elle regroupe, sous la forme d'une holding, des sociétés de distribution de gaz naturel ainsi que des sociétés spécialisées dans les techniques du bâtiment et les énergies renouvelables, dont la production de biogaz et l'énergie solaire.

Dans le secteur du gaz naturel et des énergies renouvelables, **Energiapro SA** (Vevey) assume l'ensemble des activités liées à l'approvisionnement en énergie depuis 2017. La **Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA ou CICG** (Vevey), la **Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA ou SGPR** (Aigle) – toutes deux à l'origine de la création de HOLDIGAZ SA – ainsi que **Cosvegaz SA** (Cossonay) sont, depuis 2017 également, exclusivement en charge de la gestion et de l'entretien des réseaux de distribution de gaz naturel. Ces trois entreprises desservent un territoire de 154 communes des cantons de Vaud, du Valais et de Fribourg, et alimentent quelque 27'800 consommateurs. La société **Corelltech SA** (Vevey), spécialisée notamment dans l'analyse de réseaux de gaz et la sécurité de la distribution de gaz naturel, complète les prestations du groupe liées aux activités du réseau.

Le domaine du bâtiment, connexe à celui de la distribution et de la fourniture d'énergie, regroupe notamment les sociétés **Joseph Diémand SA** (Forel) pour le sanitaire, et **Brauchli SA** (Forel) pour le chauffage. Ces deux sociétés étaient déjà présentes lors de la constitution de HOLDIGAZ SA. **Roos Ventilation SA** (Forel), active dans le domaine de la ventilation-climatisation, et **Taxa SA** (Forel), dans la fourniture de prestations spécialisées dans les installations de chauffage, ont respectivement rejoint le groupe en 2008 et en 2011. La société **Holdibat SA** (Forel), créée en 2020, a pour mission la gestion de projets en entreprise générale dans les domaines du chauffage, de la ventilation, de la climatisation, du sanitaire et du solaire (CVCS⁺). Enfin, le groupe s'est porté acquéreur fin 2020 de la société **CoGen SA** (Forel), spécialisée dans le couplage chaleur-force (cogénération).

Quatre sociétés fournissent pour leur part des prestations dans le domaine des énergies renouvelables. **Ecorecyclage SA** (Lavigny) a pour mission principale la gestion d'une usine de compostage et de méthanisation des déchets verts et alimentaires. **Agena SA** (Forel) est spécialisée dans l'installation de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques ainsi que de pompes à chaleur. La société **NovoEnergies SA** (Vevey), nouvellement renommée, aura principalement pour mission d'assurer le service après-vente dans la ligne solaire. La société **Gazobois SA** (Cossonay) est chargée d'étudier les possibilités de développement d'une filière de production de gaz de synthèse et d'électricité à partir de bois.

Pour réaliser ses activités, HOLDIGAZ SA détient en outre trois sociétés ayant des fonctions transversales et de support, dont le siège est à Vevey, à savoir **Holdigaz Prestations SA** (prestations de services aux sociétés du groupe), **Holdigaz Production SA** (prestations aux sociétés du groupe dans le domaine de la production d'énergie renouvelable) et **Holdigaz Immobilier SA**, qui détient le patrimoine immobilier nécessaire aux activités des sociétés opérationnelles.

HOLDIGAZ SA détient également une participation majoritaire dans **Swiss Gas Invest SA**, dont le but est l'acquisition, la détermination, l'administration et l'aliénation de participations dans toutes sociétés actives dans le domaine du gaz naturel, et dans **Softcar SA**, active dans le développement, la production et la commercialisation de véhicules à gaz naturel à très faible empreinte écologique ainsi que la vente de licences de production.

Par ailleurs, HOLDIGAZ SA possède des participations minoritaires dans **Gaznat SA**, chargée de l'approvisionnement et du transport du gaz naturel en Suisse romande, dans **Petrosvibri SA**, société dont le but a été la recherche d'hydrocarbures en profondeur en Suisse romande et qui s'oriente désormais vers la valorisation géothermique de ses recherches en grandes profondeurs ainsi que dans le projet de forage de géothermie profonde **AGEPP SA** (Alpine Geothermal Power Production), sur le site de Lavey. Elle est enfin actionnaire de la société **Swiss Green Gas International AG** (45%), dont le but est l'approvisionnement en gaz renouvelable.

ORGANIGRAMME

HOLDIGAZ SA – Capital MCHF 20,5					
	SOCIÉTÉS D'ÉTAT-MAJOR	GAZ NATUREL	TECHNIQUES DU BÂTIMENT	ÉNERGIES RENOUVELABLES	
DÉTENTIONS À 100%	HOLDIGAZ PRESTATIONS SA Prestations de services Capital MCHF 0,1	ENERGIAPRO SA Approvisionnement en énergie Capital MCHF 1	HOLDIBAT SA Gestion de projets CVCS* Capital MCHF 0,1	ECORECYCLAGE SA Production de biogaz et de compost Capital MCHF 5	
	HOLDIGAZ PRODUCTION SA Prestations dans le domaine de l'énergie Capital MCHF 0,1	COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU GAZ SA Distribution Capital MCHF 10,5	JOSEPH DIÉMAND SA Installations sanitaires Capital MCHF 1	AGENA SA Installations solaires Capital MCHF 0,2	
	HOLDIGAZ IMMOBILIER SA Immeubles du groupe Capital MCHF 8	SOCIÉTÉ DU GAZ DE LA PLAINE DU RHÔNE SA Distribution Capital MCHF 10	BRAUCHLI SA Chauffage Capital MCHF 1	NOVOENERGIES SA Installations solaires SAV Capital MCHF 0,1	
		COSVEGAZ SA Distribution Capital MCHF 10	ROOS VENTILATION SA Ventilation et climatisation Capital MCHF 0,3	GAZOBOIS SA Méthanation du bois Capital MCHF 0,12	
		CORELLTECH SA Contrôle des réseaux de gaz et d'eau Capital MCHF 0,2	TAXA SA Chauffage Capital MCHF 0,3		
			COGEN SA Couplage chaleur-force Capital MCHF 0,1		
	PARTICIPATIONS		SWISS GAS INVEST SA Transport de gaz naturel 52,63%		SOFTCAR SA Mobilité au gaz naturel 69,95%
			GAZNAT SA Approvisionnement et transport 15,6%		SWISS GREEN GAS INTERNATIONAL AG Approvisionnement en gaz renouvelable 45%
			PETROSVIBRI SA Recherche d'hydrocarbures 34%		AGEPP SA Géothermie profonde 21,72%
			GAZMOBILE SA Véhicules à gaz <10%		

CHIFFRES-CLÉS

	DU 01.04.2023 AU 31.03.2024	VARIATIONS %	DU 01.04.2022 AU 31.03.2023
Ventes de gaz naturel y compris biogaz	1'291 GWh	-4,3	1'349 GWh

DONNÉES FINANCIÈRES	CHF		CHF
Ventes de gaz naturel	217'476'423	3,3	210'603'724
Autres prestations du secteur du Gaz	9'214'708	-15,0	10'842'485
Prestations du secteur des Techniques du bâtiment	67'381'090	-0,1	67'479'248
Prestations du secteur des Énergies renouvelables	30'045'403	15,4	26'029'122
Prestations de développement de véhicules	3'361'623		
Autres produits d'exploitation	402'690	101,2	200'162
Total des produits d'exploitation	327'881'937	4,0	315'154'741

Résultat opérationnel (EBITDA)	59'719'643	-14,3	69'690'343
Amortissements et constitution de provisions	-47'642'480	-18,8	-58'649'183
Dissolution de provisions d'exploitation	6'224'397	-8,8	6'827'531
Résultat d'exploitation (EBIT)	18'301'560	2,4	17'868'691
Autres produits et charges	9'709'922	-11,6	10'988'118
Part des actionnaires minoritaires	-1'112'279	-63,8	-3'068'506
Bénéfice du groupe	26'899'203	4,3	25'788'303

Actifs circulants	150'414'736		176'169'839
Actifs immobilisés	499'581'283		450'193'384
Capitaux étrangers à court terme	106'338'743		102'147'192
Capitaux étrangers à long terme	207'245'755		202'971'511
Capitaux propres (avant répartition)	336'411'521		321'244'520
Total du bilan	649'996'019		626'363'223

ORGANES DE LA SOCIÉTÉ ET INFORMATIONS STATUTAIRES

1. STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

A. But social

La Société a pour but principal la détention de participations dans des sociétés actives dans la distribution de gaz naturel ou dans des secteurs en synergie directe ou indirecte avec cette activité.

B. Propres actions

Au 31 mars 2024, HOLDIGAZ SA détient 0,47% d'actions propres, contre 0,06% en fin d'exercice précédent.

2. STRUCTURE DU CAPITAL

A. Capital

La Société dispose d'un capital-actions de CHF 20'500'000 (vingt millions cinq cent mille francs) au 31 mars 2024.

B. Actions

La Société dispose d'une classe unique d'actions ordinaires comportant, au 31 mars 2024, 2'050'000 actions nominatives, d'une valeur nominale de CHF 10 (dix francs) chacune, entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix. Les titres sont traités sur des plateformes d'échange de diverses institutions bancaires accueillant un marché hors bourse, comme par exemple la Banque Cantonale Bernoise (BCBE). Il n'y a pas de bons de participation.

C. Restrictions de transfert d'actions

L'inscription de tout transfert d'actions sur le registre des actions, avec tous les droits qui en découlent, n'est valable que si elle a préalablement été approuvée par le Conseil d'administration. L'article 6 des statuts précise les motifs de refus du transfert.

3. CONSEIL D'ADMINISTRATION

A. Composition et durée de mandat

Le Conseil d'administration est composé de neuf à quinze membres. La durée de leur mandat statutaire est de deux ans. Tous les membres du Conseil d'administration sont de nationalité suisse.

B. Organisation interne

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Pour l'exercice 2023-2024, il a tenu séance à quatre reprises. Le Conseil d'administration doit être en majorité pour délibérer. La majorité absolue des voix émises est nécessaire pour une décision ou une élection.

C. Attributions et compétences

Le Conseil d'administration a les attributions intransmissibles et inaliénables mentionnées à l'article 716a du Code des obligations.

Il décide de la stratégie de groupe (société holding et filiales opérationnelles et de services) et exerce également les attributions et compétences qui lui sont expressément réservées par les statuts et un règlement d'organisation définissant la répartition des tâches au sein de la Société. Il est enfin compétent pour toutes les affaires qui ne sont pas réservées à l'Assemblée générale ou à un autre organe de la Société ou qui ne leur ont pas été déléguées.

Conformément à la possibilité mentionnée à l'article 25 des statuts, le Conseil d'administration a délégué la gestion exécutive de la Société au Président et Administrateur-délégué et à la Direction sur la base d'un règlement d'organisation déterminant la répartition des tâches et les compétences financières.

ADMINISTRATEURS EN FONCTION AU 31 MARS 2024	ÉLU EN	TERME DU MANDAT	ANNÉE DE NAISSANCE	REPRÉSENTANT DE
Philippe Petitpierre La Tour-de-Peilz Président et Administrateur-délégué	2005	2025	1948	Energiapro SA – CIGG – SGPR – Cosvegaz SA – Corelltech SA – Holdibat SA – Joseph Diémand SA – Brauchli SA – Roos Ventilation SA – Taxa SA – CoGen SA – Ecorecyclage SA – Agena SA – NovoEnergies SA
Fernand Mariétan Monthey Vice-président	2005	2025	1952	Energiapro SA – SGPR – Ecorecyclage SA
Florian Chiaradia Montreux	2021	2025	1987	Energiapro SA – CIGG
Stéphane Coppey Monthey	2013	2025	1971	Energiapro SA – SGPR
Grégory Dévaud Aigle	2022	2025	1984	Energiapro SA – SGPR
Jean de Gautard Blonay – St-Légier	2005	2025	1953	Energiapro SA – CIGG – SGPR – Cosvegaz SA – Ecorecyclage SA
Antoine de Lattre Corseaux	2018	2025	1954	Energiapro SA – CIGG – SGPR – Cosvegaz SA
Yvan Luccarini Vevey	2020	2025	1970	Energiapro SA – CIGG
Christian Minacci Corseaux	2023	2025	1955	CIGG
Georges Rime Cossonay	2007	2025	1957	Cosvegaz SA – Ecorecyclage SA
Daniel Willi Montreux	2023	2025	1951	Energiapro SA – CIGG

Secrétaire (hors Conseil) : Anne Crettenand, La Tour-de-Peilz

D. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction

Le Conseil d'administration est informé de la marche des affaires des sociétés du groupe lors de chacune de ses séances, auxquelles participent les membres de la Direction. La Direction le renseigne régulièrement sur l'évolution financière de chacune des sociétés par les situations intermédiaires et projections de résultats qu'elle établit.

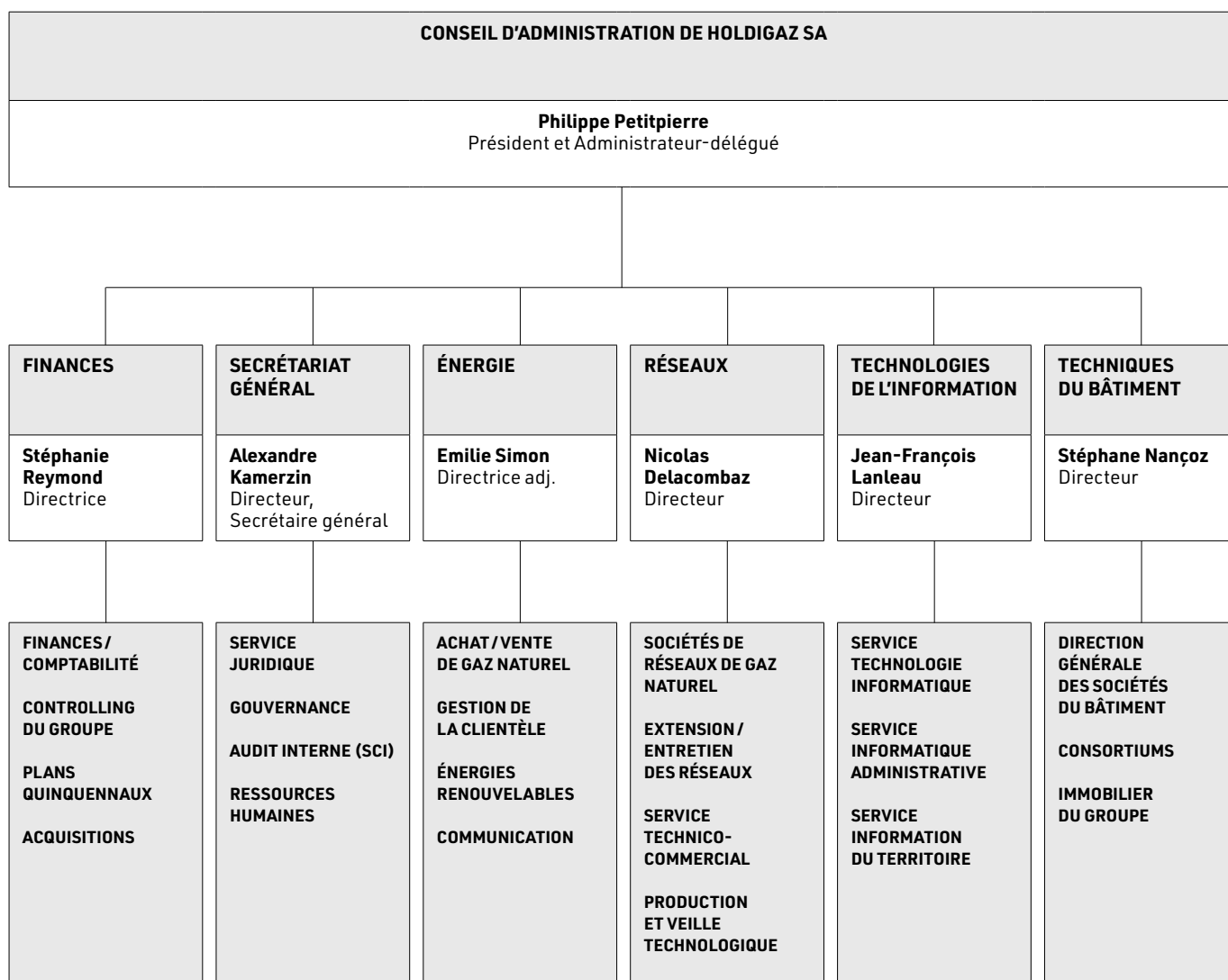
Le Conseil d'administration se prononce également sur l'évaluation des risques de nature stratégique, financière, opérationnelle ou de conformité que lui présente la Direction. Pour l'exercice 2023-2024, chaque société opérationnelle du groupe a procédé à une analyse prenant en compte l'évolution comparative des risques par rapport aux exercices précédents.

Le Conseil d'administration approuve également le rapport concernant le système de contrôle interne (SCI) que lui soumet une fois par année le Comité d'audit. Ce SCI a pour objectif de s'assurer d'une gestion correcte et efficace, de la protection des actifs ainsi que de garantir l'exactitude et l'intégralité des enregistrements comptables et la fiabilité des informations financières. Il est réalisé pour chacune des sociétés opérationnelles du groupe.



Quelque 154 communes de la Riviera, du Chablais et du Gros-de-Vaud sont desservies en gaz naturel-biogaz par les sociétés du groupe HOLDIGAZ.

4. CONDUITE DU GROUPE HOLDIGAZ



5. DIRECTION (situation au 31 mars 2024)

DIRECTION DU GROUPE ET DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT-MAJOR		
HOLDIGAZ SA, HOLDIGAZ PRESTATIONS SA, HOLDIGAZ PRODUCTION SA, HOLDIGAZ IMMOBILIER SA		
<p>Philippe Petitpierre, Président et Administrateur-délégué</p> <p>Nicolas Delacombaz, Directeur Alexandre Kamerzin, Directeur, Secrétaire général Jean-François Lanleau, Directeur Stéphane Nançoz, Directeur Stéphanie Reymond, Directrice</p> <p>Philippe Cornu, Sous-directeur Francis Héritier, Sous-directeur David Léonard, Sous-directeur Nicole Müller, Sous-directrice</p> <p>Emilie Simon, Directrice adj. Michel Vauthey, Directeur adj.</p> <p>Frédéric Ohrel, Sous-directeur Bertrand Raemy, Sous-directeur Yann Zimmermann, Sous-directeur</p>		
DIRECTION DES FILIALES OPÉRATIONNELLES		
<p>ENERGIAPRO SA</p> <p>Philippe Petitpierre, Président et Administrateur-délégué Stéphanie Reymond, Directrice Emilie Simon, Directrice adj. Francis Héritier, Sous-directeur Nicole Müller, Sous-directrice Frédéric Ohrel, Sous-directeur</p>	<p>HOLDIBAT SA</p> <p>Stéphane Nançoz, Administrateur-délégué et Directeur</p>	<p>ECORECYCLAGE SA</p> <p>Luc Germanier, Administrateur-délégué Sarah Germanier, Sous-directrice</p>
<p>COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU GAZ SA, SOCIÉTÉ DU GAZ DE LA PLAINE DU RHÔNE SA, COSVEGAZ SA</p> <p>Philippe Petitpierre, Président et Administrateur-délégué Nicolas Delacombaz, Directeur Alexandre Kamerzin, Directeur, Secrétaire général Jean-François Lanleau, Directeur Stéphanie Reymond, Directrice Michel Vauthey, Directeur adj. Philippe Cornu, Sous-directeur Frédéric Ohrel, Sous-directeur Bertrand Raemy, Sous-directeur Yann Zimmermann, Sous-directeur</p>	<p>JOSEPH DIÉMAND SA</p> <p>Stéphane Nançoz, Directeur général Alexis Coral, Directeur Marco Orlando, Directeur Alexandre Nieto, Sous-directeur</p>	<p>AGENA SA</p> <p>David Da Mota, Directeur Carina Vilas, Directrice adj.</p>
<p>CORELLTECH SA</p> <p>Valentin Basse, Directeur Nicolas Pasquier, Directeur adj. Michel Vauthey, Directeur adj. Frédéric Ohrel, Sous-directeur</p>	<p>BRAUCHLI SA</p> <p>Stéphane Nançoz, Directeur général Marco Orlando, Directeur Paolo Raccio, Directeur Marc Bastian, Sous-directeur Salvador Pineiro, Sous-directeur Philippe Robert-Nicoud, Sous-directeur</p>	<p>NOVOENERGIES SA</p> <p>Philippe Petitpierre, Président et Administrateur-délégué</p>
	<p>ROOS VENTILATION SA</p> <p>Stéphane Nançoz, Directeur général Pascal Corthésy, Directeur Marco Orlando, Directeur Ayoub Azedag, Sous-directeur</p>	<p>GAZOBOIS SA</p> <p>Philippe Petitpierre, Président</p>
	<p>TAXA SA</p> <p>Stéphane Nançoz, Directeur général Mathias Schorro, Directeur Luciano Zoccolan, Directeur</p>	
	<p>COGEN SA</p> <p>Alain Bonzon, Directeur</p>	

6. ORGANE DE RÉVISION

KPMG SA est l'organe de révision de la Société et des comptes de groupe. Il a été réélu par l'Assemblée générale du 27 septembre 2023 pour un mandat d'une année.

RESSOURCES HUMAINES

L'effectif du personnel engagé sur les trois sites du groupe HOLDIGAZ, à Vevey, Forel (Lavaux) et Lavigny, a augmenté de 10% en 10 ans

L'effectif du personnel actif a enregistré une augmentation de l'ordre de 2,5% au cours de l'exercice sous revue, avec des variations de faible amplitude dans chaque société opérationnelle du groupe.

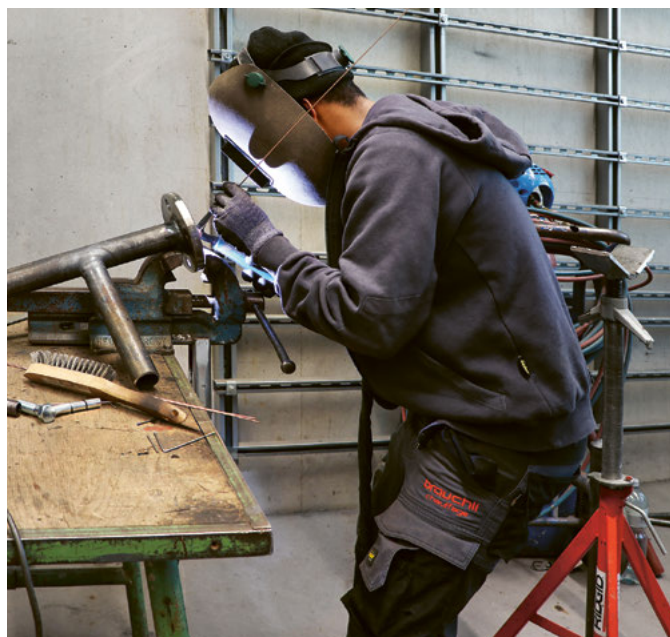
Le personnel intérimaire engagé lors de périodes de forte charge de travail, qui a représenté pour l'exercice écoulé 20 postes équivalent plein temps, n'est pas compris dans le tableau ci-dessous. Par ailleurs, le recours à la sous-traitance est pratiqué sur un certain nombre de chantiers.

SITUATION AU 31 MARS 2024	COLLABORATRICES	COLLABORATEURS	TOTAL	DONT APPRENTI(E)S	ÉQUIVALENT PLEIN TEMPS
Sociétés gazières	49	110	159	6	150,35
Joseph Diémand SA	6	106	112	23	109,8
Brauchli SA	11	89	100	24	99,4
Roos Ventilation SA	2	18	20	3	19,6
Taxa SA	3	11	14	2	13,5
Ecorecyclage SA	4	27	31	3	29,3
Agena SA	9	43	52	1	49,9
Corelltech SA	1	11	12		12
TOTAL	85	415	500	62	483,85

Le tableau ci-contre comprend les postes d'apprentissage, qui représentent 12% de l'effectif. Les places proposées concernent les différents métiers des entreprises du groupe, essentiellement dans le secteur de la construction (sanitaire, chauffage, ventilation), mais également dans ceux du commerce et de la gestion administrative, de la mécanique et de la logistique. Parallèlement, le groupe favorise les stages en entreprise, qui vont de pair avec les formations effectuées au sein d'une haute école. Pour le personnel actif, il encourage des formations en vue d'une progression de carrière dans les sociétés.

D'une manière plus générale, l'accent est porté sur la sécurité au travail, particulièrement importante dans les domaines de l'énergie et de la construction. La protection des personnes et des biens est une priorité lors de la réalisation de travaux sur l'ensemble des chantiers du groupe.

En matière de bonnes pratiques, un Code de conduite applicable à l'ensemble des sociétés et des collaborateurs du groupe définit les principes professionnels et règles de comportement à observer à tous les niveaux de nos entreprises.



Les apprentis engagés dans le domaine des techniques du bâtiment disposent d'un atelier sur le site de Forel (Lavaux). Ils ont ainsi la possibilité de se perfectionner dans diverses activités et de maximiser leurs chances de réussite aux examens.



**GAZ
NATUREL**

ENVIRONNEMENT POLITIQUE

L'exercice 2023-2024 du groupe HOLDIGAZ s'est déroulé dans un contexte énergétique plus stable

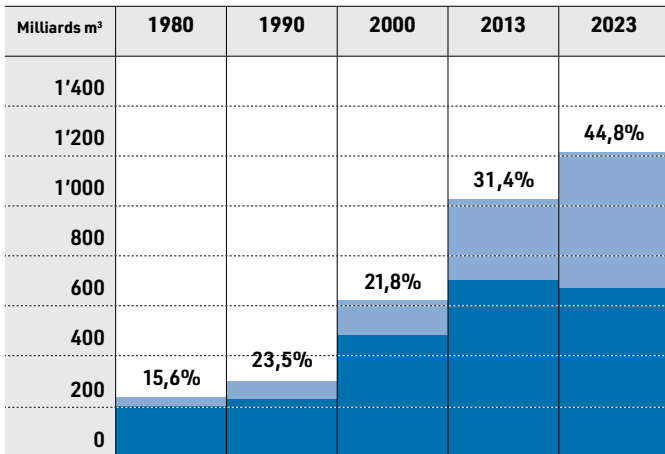
SÉCURITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT EN GAZ EN SUISSE

Ces derniers mois ont vu la situation de l'approvisionnement en gaz naturel se détendre. Il est toutefois prématuré de lever l'état d'urgence. Les préparatifs en vue de la saison hivernale se poursuivent afin de pouvoir prendre les mesures adéquates en cas de pénurie de gaz.

La sécurité de l'approvisionnement en gaz pour la saison hivernale dépend de plusieurs facteurs. Un rôle essentiel revient aux températures. Si une vague de froid s'installe durant une période prolongée, les livraisons de gaz pourraient se tarir.

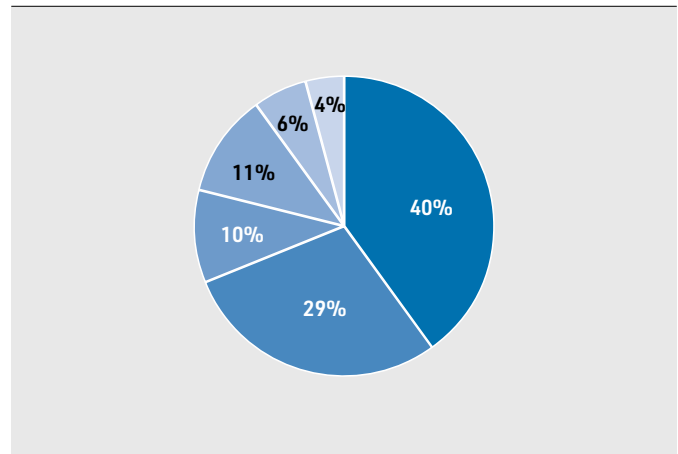
Par ailleurs, il faut s'attendre à ce que l'Asie, la Chine et l'Inde en tête continuent d'accroître leurs demandes en gaz afin de soutenir la croissance conjoncturelle de la région Asie-Pacifique. Ce phénomène pourrait entraîner une diminution du GNL en Europe. La quantité de gaz nécessaire aux pays européens pour produire de l'électricité en hiver dépend également du nombre de centrales nucléaires françaises en fonction. Reste la question de savoir si le gaz russe continuera d'arriver en Europe. Actuellement, il représente environ 10% de l'approvisionnement global, alors que le GNL comporte également jusqu'à 17% de gaz russe. L'Europe poursuit ses efforts dans la recherche

PART DU GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ (GNL) DANS LE COMMERCE GAZIER INTERNATIONAL



Source : BP

APPROVISIONNEMENT DE L'EUROPE EN GAZ NATUREL EN 2023



Source : ASIG

d'alternatives au gaz russe. Les infrastructures de GNL s'améliorent sans cesse, mais il s'agit d'évolutions lentes. Le niveau des stockages européens de gaz, très largement remplis lors de la dernière saison hivernale, constitue un facteur très positif par rapport à l'évolution à long terme. Quant aux prix du gaz, ils restent soumis à une certaine instabilité. La volatilité des prix sur le marché spot et sur le marché à terme reflète le climat d'insécurité qui entoure l'approvisionnement en gaz naturel.

Courant 2022, pour faire face au risque de pénurie, la Confédération avait mandaté l'Association Suisse de l'Industrie Gazière (ASIG) afin de mettre sur pied l'Organisation d'intervention en cas de crise (OIC Gaz). Dans l'intervalle, la Confédération a prolongé le mandat de l'ASIG jusqu'à fin 2025. L'OIC Gaz est placée sous la surveillance de l'Approvisionnement économique du pays (AEP) et intervient sur ses instructions. L'OIC Gaz a notamment pour mission d'observer l'évolution de la situation et de soutenir en cas de pénurie les gestionnaires de réseau dans la mise en œuvre des mesures de gestion ordonnées par la Confédération. Les préparatifs en vue d'une pénurie de gaz ou d'une interruption de l'approvisionnement ont été approfondis et testés sous l'angle de la praticabilité.

NOUVELLE LOI VAUDOISE SUR L'ÉNERGIE

Le Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (DJES) a mis en consultation jusqu'au 21 novembre 2023 l'avant-projet de révision complète de la loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne). Ce texte concrétise les objectifs ambitieux que le Conseil d'État s'est fixés dans le cadre du Plan climat et de son programme de législation, en misant sur la lutte contre le gaspillage d'énergie, l'isolation des bâtiments et l'exploitation du potentiel énergétique vaudois. Il introduit la notion de sobriété dans la loi.

Les nouvelles dispositions légales visent notamment la réduction de 60% des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici à 2030 et la neutralité carbone au plus tard en 2050. Le texte mis en consultation fournit de nouvelles incitations et conditions-cadres pour atteindre ces objectifs, que ce soit en termes de production d'énergies renouvelables ou de baisse de la consommation, dans les domaines de l'industrie et du bâtiment, deux secteurs qui représentent, après la mobilité, les principales sources d'émissions de GES du canton.

L'industrie gazière ne peut souscrire à certaines dispositions du projet de loi qui vont à l'encontre de la neutralité technologique et qui freinent, voire empêchent la valorisation des gaz renouvelables, dont la production indigène est par ailleurs encouragée et soutenue par le même projet. Un approvisionnement sûr et décarboné, mais aussi économiquement supportable, devrait se fonder sur une diversification et une complémentarité des agents énergétiques.

ENERGIAPRO SA : COMMERCIALISATION D'ÉNERGIE

En complément de ses activités dans la fourniture de gaz naturel et de biogaz, Energiapro SA a poursuivi sa diversification en développant davantage ses solutions dans l'énergie solaire

Energiapro SA, créée en août 2016 et détenue à 100% par la holding, a pour but l'approvisionnement et la livraison d'énergie aux clients finaux situés principalement sur les zones de chalandise des sociétés de réseaux du groupe HOLDIGAZ (CICG, SGPR et Cosvegaz SA). Energiapro SA est aussi active dans le développement et la valorisation des énergies renouvelables par le financement et la vente notamment de biogaz, d'énergie solaire et de chaleur.

Lors de sa création, Energiapro SA a officiellement repris les activités de commercialisation du gaz naturel des entités gazières du groupe HOLDIGAZ qui se concentrent désormais sur les activités liées à la gestion et au développement des réseaux de gaz, en charge essentiellement des raccordements, des installations et de la maintenance.

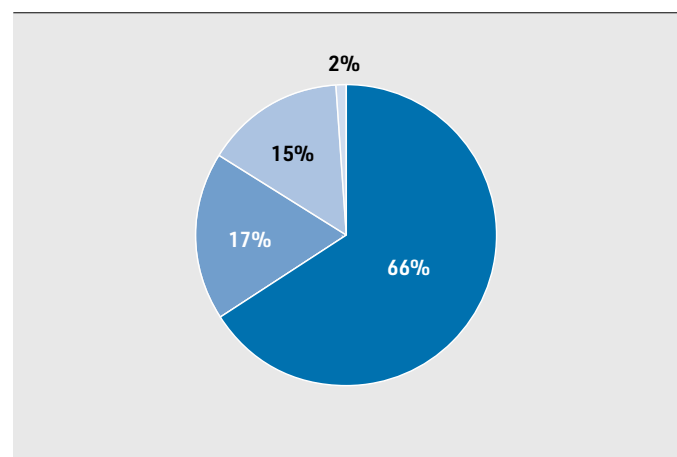
Les quantités de gaz naturel achetées auprès de Gaznat SA durant la période sous revue représentent 1'291,2 GWh, contre 1'349,1 GWh au 31 mars 2023.

La répartition des ventes de gaz par catégorie de consommation fait une large part au secteur résidentiel (66%), suivi du secteur industriel (17%) et du secteur commercial (15%). Les ventes à la commune de Moudon pour son propre réseau de distribution (2%) complètent le tableau des quantités livrées par la société.

Energiapro SA collabore aussi étroitement avec les différentes sociétés du groupe dans le cadre du contracting solaire et chaleur, des solutions proposées aux propriétaires immobiliers et aux communes.

Le contracting solaire permet aux clients finaux d'accéder à de l'énergie renouvelable sans devoir investir financièrement. Durant l'exercice sous revue, l'électricité renouvelable fournie par le biais du contracting solaire a atteint 6,35 GWh, soit une augmentation de 15,5% par rapport à l'exercice précédent.

RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION DE GAZ NATUREL EN 2023-2024





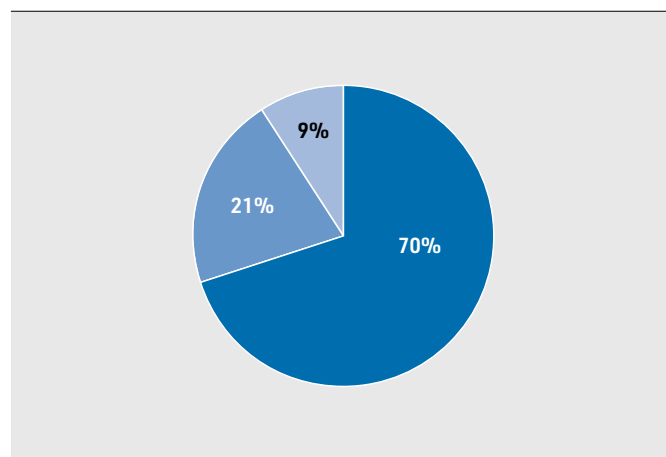
Energiapro SA fournit de l'électricité renouvelable à cinq bâtiments locatifs du hameau Le Day, à Vallorbe, par le biais d'un sous-réseau électrique privé (microgrid), alimenté par de l'énergie solaire.

Les installations, financées par Energiapro SA, ont été réalisées par Agena SA, une autre société du groupe.

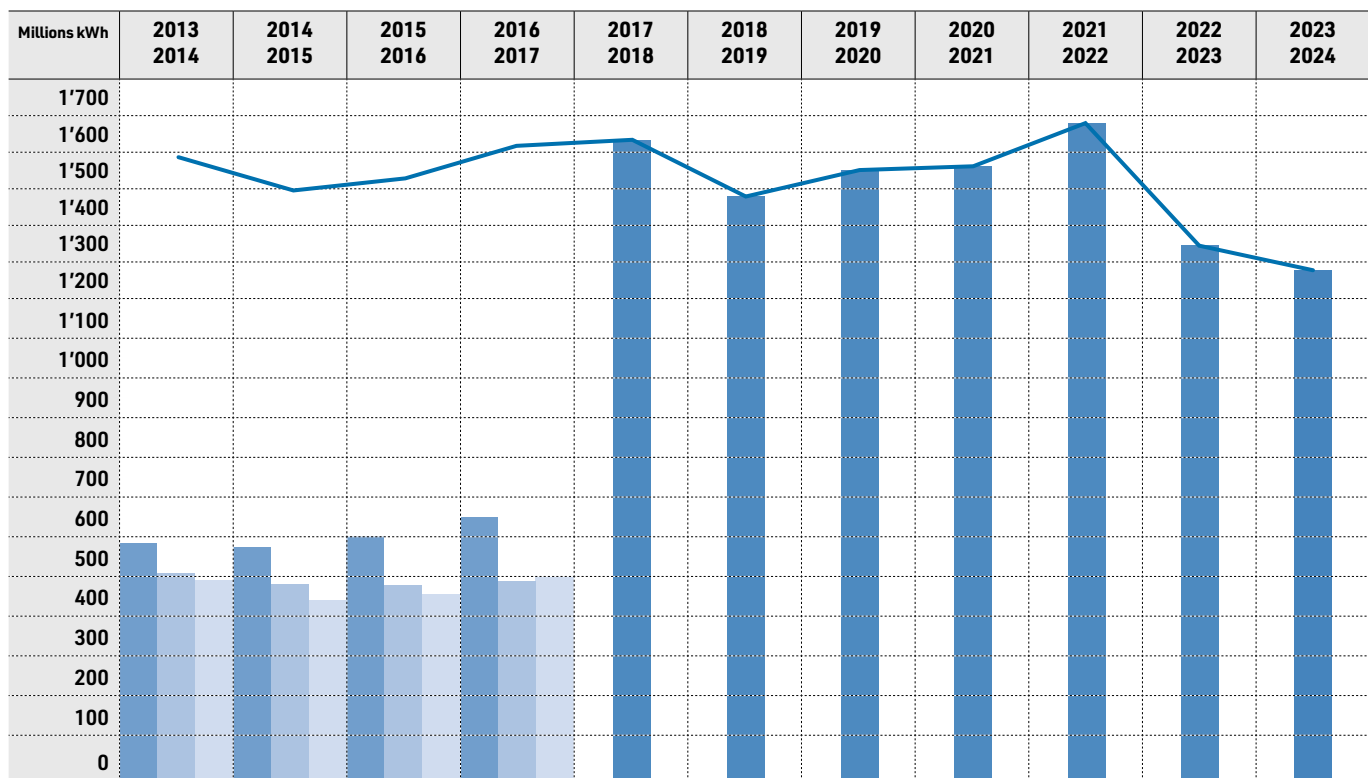
CHIFFRES-CLÉS

		DU 01.04.2023 AU 31.03.2024	DU 01.04.2022 AU 31.03.2023
Achats de gaz	GWh	1'291,2	1'349,1
Produits d'exploitation	MCHF	219,5	213,8
Bénéfice net	MCHF	24,6	21,0
Dividende à HOLDIGAZ SA	MCHF	24,0	22,0

RÉPARTITION DES VENTES DE BIOGAZ EN 2023-2024



ÉVOLUTION DES VENTES DE GAZ NATUREL



DISTRIBUTION DE GAZ AU SEIN DU GROUPE HOLDIGAZ

Cinq sites établis sur le réseau du groupe HOLDIGAZ à Lavigny, Penthaz, Roche, Collombey-Muraz et Écublens (FR) produisent et injectent du gaz renouvelable dans le réseau de distribution

Au cours de l'exercice sous revue, les quantités de gaz acheminées dans les réseaux des trois sociétés de distribution gazière – Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA (CICG), Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA (SGPR) et Cosvegaz SA – atteignent 1,29 milliard de kWh, y compris le biogaz produit à Lavigny, Roche, Penthaz, Collombey-Muraz et Écublens (FR).

Par rapport à l'exercice précédent, le total des ventes de gaz naturel présente une diminution de l'ordre de 4,3%. Cette baisse s'explique essentiellement par les températures plus douces que d'habitude en raison des degrés-jours qui sont inférieurs de 4,4% par rapport aux valeurs de l'année passée, au basculement de certains clients sur une énergie alternative ainsi qu'à la fermeture d'un site de production industriel.

Indépendamment de ces circonstances moins favorables, les trois sociétés de distribution ont réalisé 78 nouveaux raccordements, dont une part importante concerne la substitution au mazout, générant ainsi une économie de CO₂. Un effort particulier a été consacré à la densification du nombre de raccordements sur les réseaux de distribution.



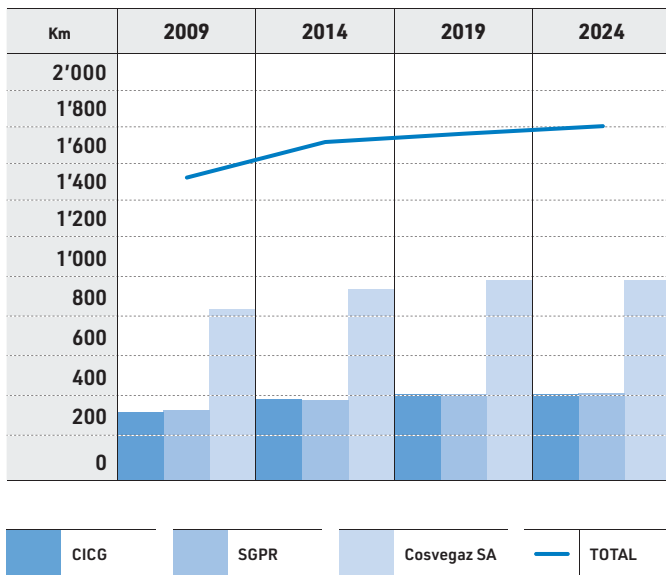
Une nouvelle installation de traitement du biogaz a été livrée sur le site du SIGE à Roche, nécessitant la pose de nouvelles conduites. La mise en service est prévue en septembre 2024.

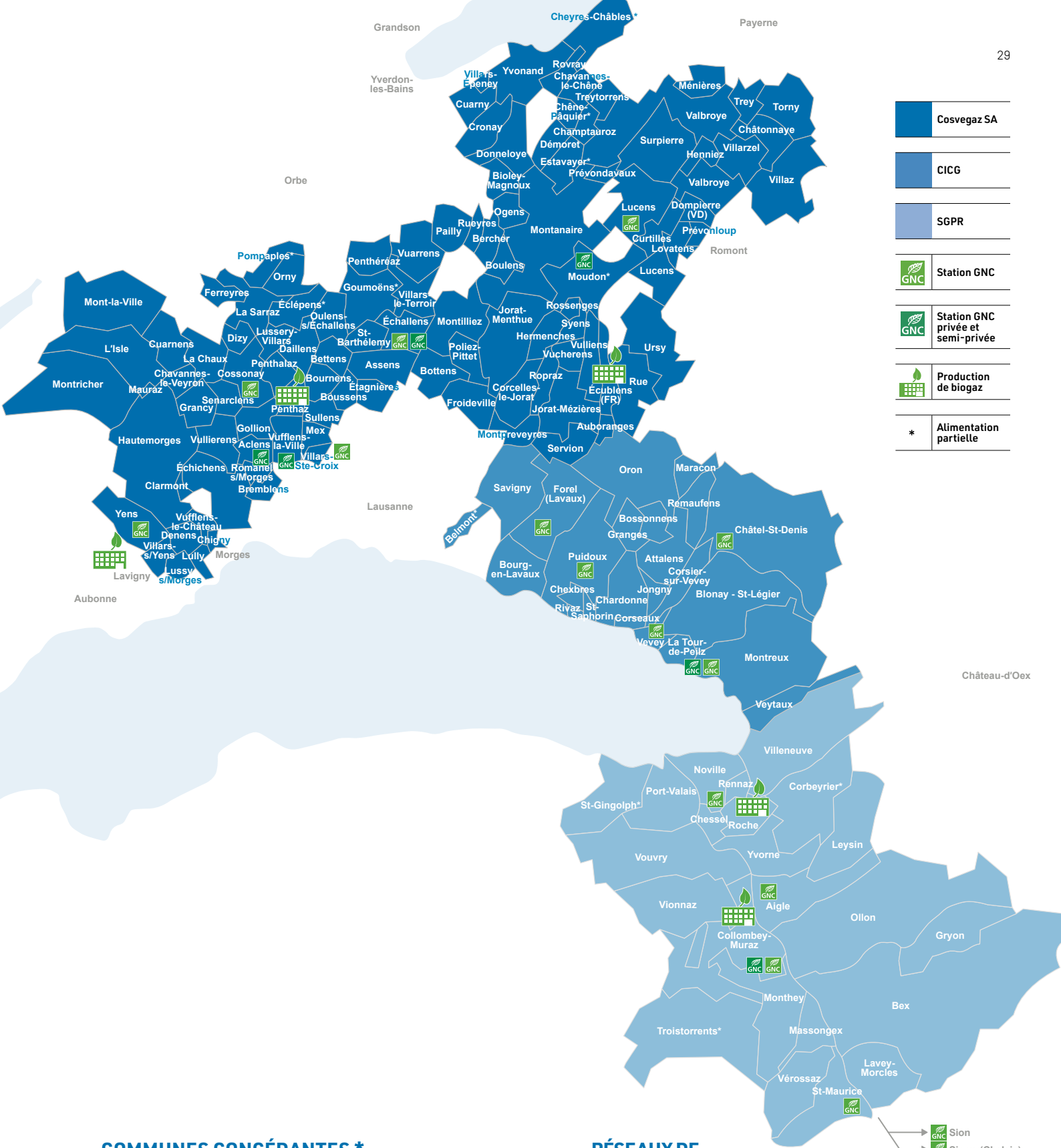


La Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA dessert 23 communes en gaz naturel et biogaz.

Deux sites de production et d'injection de biogaz sont établis sur son réseau de distribution, à Roche et Collombey-Muraz.

LONGUEUR DES RÉSEAUX DE GAZ NATUREL (CICG, SGPR ET COSVEGAZ SA)





- Cosvegaz SA
- CICG
- SGPR
- Station GNC
- Station GNC privée et semi-privée
- Production de biogaz
- * Alimentation partielle

**COMMUNES CONCÉDANTES *
(CONVENTIONS D'ALIMENTATION
AU 31 MARS 2024)**

**RÉSEAUX DE
CONDUITES**

SOCIÉTÉS DE DISTRIBUTION	VAUD	VALAIS	FRIBOURG	TOTAL	Km
CICG	19	-	5	24	405,0
SGPR	13	10	-	23	409,1
Cosvegaz SA	95	-	12	107	986,4
TOTAL	127	10	17	154	1'800,5

* Pour certaines communes, l'alimentation ne concerne qu'une partie du territoire ou des clients spécifiques.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU GAZ SA

Distribution de gaz naturel-biogaz à 24 communes vaudoises et fribourgeoises

Au cours de l'exercice sous revue, la société a concentré ses efforts sur la consolidation du nombre de raccordements sur les réseaux existants. Au total, elle a ainsi procédé à la mise en service de 18 nouveaux raccordements, dont 11 en remplacement d'autres agents énergétiques et 7 pour de nouvelles constructions. En parallèle, la société a continué d'investir dans ses réseaux, totalisant 405 km en fin d'exercice.

Sur le plan des réalisations, la société a effectué la rénovation et le remplacement, sur le réseau à moyenne pression, d'une ancienne canalisation en fonte par une conduite en polyéthylène sur une longueur de 320 m à l'avenue Clos d'Aubonne à la Tour-de-Peilz. Les quantités de gaz transportées par la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA pendant l'exercice écoulé ont totalisé 530 GWh.



En complément de leurs activités dans le domaine du gaz naturel, les collaborateurs de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA posent les conduites d'eau et réalisent les raccordements dans le cadre du projet de chauffage à distance de la commune de Bourg-en-Lavaux.

SOCIÉTÉ DU GAZ DE LA PLAINE DU RHÔNE SA

Distribution de gaz naturel-biogaz à 23 communes du Chablais vaudois et valaisan

L'exercice 2023-2024 peut être qualifié de globalement positif, tant au niveau financier que de la marche des affaires. La société a ainsi procédé à la mise en service de 37 nouveaux raccords, dont 21 comme substitution à d'autres agents énergétiques et 16 pour de nouvelles constructions.

Au niveau des investissements, la société a procédé à la pose de 50 m de nouvelles conduites sur différents tronçons, portant la longueur totale des réseaux de gaz à 409,1 km.

Des travaux de remplacement d'anciennes canalisations de gaz ont dû être réalisés dans différentes rues de la commune de Leysin, notamment à la rue de la Cité, à l'avenue Rollier ainsi qu'à la route des Esserts. Dans le cadre de la rénovation du pont à la Barboleuse, sur la commune de Gryon, la société a procédé à la pose d'une conduite provisoire dans l'attente de la reconstruction du pont sur 500 m. Les quantités de gaz transportées durant l'exercice écoulé atteignent quant à elles 396 GWh.



Les équipes de la Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA ont posé des conduites flexibles provisoires permettant de maintenir l'alimentation en gaz des clients de Gryon durant les travaux de construction du nouveau pont de l'avenue d'Arveyes.

COSVEGAZ SA

Distribution de gaz naturel-biogaz à 107 communes vaudoises et fribourgeoises dans les districts de Morges, du Gros-de-Vaud, du Jura-Nord vaudois, de la Broye, de Lavaux-Oron et de la Glâne

La société a poursuivi le développement initié depuis son intégration au groupe HOLDIGAZ en 2007, avec de nouvelles extensions de réseau et un effort commercial particulier porté à la valorisation des extensions réalisées ces dernières années. Pendant l'exercice écoulé, 23 nouvelles installations ont ainsi été mises en service, dont plus de la moitié concerne la substitution à d'autres énergies.

Le réseau a pour sa part été complété par l'adjonction de 306 m de nouvelles conduites de gaz naturel, faisant du réseau de Cosvegaz SA le plus étendu du groupe avec ses 986,4 km, alors que les quantités de gaz transportées se sont élevées à 384 GWh.

Au niveau des investissements, la société a procédé à la pose de 290 m de nouvelles conduites sur les communes de Ropraz et Jorat-Mézières. En parallèle, elle a entrepris le déplacement et le remplacement d'anciennes canalisations en forage dirigé sur les communes de Gollion et de Penthaz dans le cadre d'importants travaux sur la ligne CFF reliant Vufflens-la-Ville à la gare de Cossonay-Penthalaz.



Le gaz est un agent énergétique utile dans les procédés de fabrication. Un fournisseur de café torréfié, établi sur le réseau de Cosvegaz SA, utilise un torréfacteur alimenté en gaz pour sa production.

CORELLTECH SA

*Plus de 20 ans d'expérience
dans les réseaux de gaz, d'eau et d'assainissement*

La société Corelltech SA, spécialisée notamment dans l'analyse et le contrôle des réseaux de gaz et la sécurité de la distribution de gaz naturel, a rejoint le groupe HOLDIGAZ en avril 2017. Sur le marché, elle se positionne de manière complémentaire aux activités des trois sociétés de distribution gazière du groupe (CICG, SGPR et Cosvegaz SA).

Corelltech SA dispose de plus de 20 ans d'expérience et de réalisations dans les réseaux de gaz naturel, d'eau et d'assainissement ainsi que dans la vente et la location de matériel, principalement aux collectivités. L'entreprise a rejoint le groupe, tout en poursuivant son engagement dans ses domaines de spécialisation. Cette proximité avec les autres sociétés de la holding a contribué au renforcement des activités de Corelltech SA ainsi qu'à l'élargissement de sa gamme de prestations.

La société a réalisé un exercice 2023-2024 marqué par des produits d'exploitation en augmentation. Les résultats sont aussi en hausse par rapport à la période sous revue précédente en raison de charges bien maîtrisées. Cette situation lui a permis de verser un dividende de CHF 110'000 à HOLDIGAZ SA.



Corelltech SA, spécialisée notamment dans l'analyse et le contrôle des réseaux de gaz naturel en Suisse romande, contribue à la sécurité d'approvisionnement en énergie.

GAZ NATUREL CARBURANT (GNC)

Depuis janvier 2024, 12 bus à gaz des Transports Publics VMCV SA circulent à 100% au biogaz fourni par Energiapro SA, une belle collaboration en faveur du climat!

L'année 2023 a confirmé la tendance amorcée les années précédentes, avec un marché des véhicules particuliers désormais orienté vers les motorisations électriques et hybrides. Favorisé par un niveau d'émissions de CO₂ attractif et des incitations financières, les modèles alternatifs ont désormais clairement le vent en poupe.

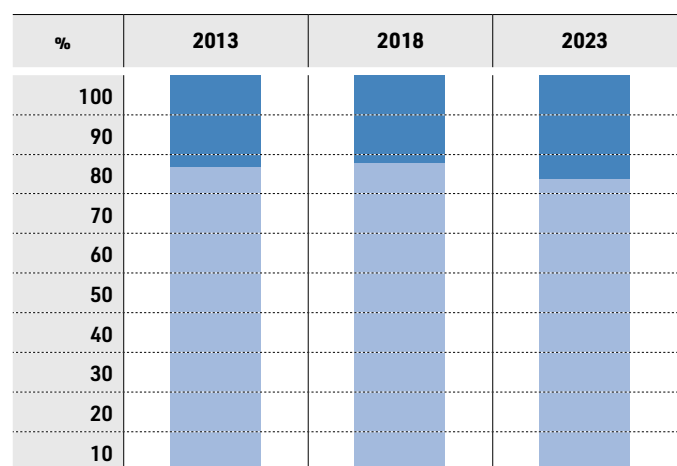
Malgré le recul des ventes de véhicules légers, les ventes de GNC à la pompe sont restées stables en 2023, grâce au développement du parc de véhicules lourds. En effet, quelques dizaines de poids lourds ont pu être remis à leurs propriétaires, en dépit des délais de livraison pouvant atteindre plusieurs mois. Encouragés par le développement de stations de remplissage adaptées au trafic de poids lourds comme à Genève, Nyon et Vufflens-la-Ville, de nouveaux clients ont pu être convaincus d'adopter ce type de motorisation pour leur flotte de véhicules. Le GNC, de même que le gaz naturel liquéfié (GNL), sont des alternatives intéressantes pour les transporteurs. Ces carburants ne génèrent quasiment pas de particules fines et offrent une autonomie adaptée aux besoins spécifiques de cette catégorie de véhicules.

Certaines entreprises, telles que Migros Vaud ou Transports Publics VMCV SA à Clarens, ont même opté pour une flotte de véhicules roulant à 100% au gaz renouvelable afin de réduire leur empreinte carbone.

Durant l'exercice écoulé, le prix de vente du GNC a été maintenu, dans les stations desservies par Energiapro SA, à CHF 1,44 / kg, correspondant à CHF 0,98 / l d'équivalent essence, soit 46% meilleur marché que le carburant sans plomb 95 (au prix moyen de CHF 1,82 / l durant l'exercice écoulé). Le prix du biogaz aux stations de Vevey et Lucens s'élève quant à lui à CHF 2,431 / kg, soit CHF 1,65 / l d'équivalent essence.

Au niveau des ventes, 16,3 millions de kWh ont été fournis par Energiapro SA sous forme de carburant sur le réseau HOLDIGAZ en 2023-2024, soit une diminution de 12,3% par rapport à l'exercice précédent. Sur ce même réseau, la distribution s'opère par le biais de 22 stations de remplissage (dont 16 stations publiques et 6 stations privées), ainsi que par des installations individuelles chez des particuliers. La Suisse romande compte dans son ensemble 35 stations de remplissage publiques.

PART DE BIOGAZ DANS LE GNC



Source : ASIG



Depuis janvier 2024, 12 bus des Transports Publics VMCV SA roulent à 100% au biogaz. De quoi avoir le sourire ! Cette énergie renouvelable et locale est fournie par Energiapro SA, qui a également contribué au marquage des véhicules.

—
Energiapro SA est très engagée dans la vie locale. Dans le cadre de certains sponsorings, elle prête des véhicules roulant à 100% au biogaz, permettant ainsi aux organisateurs de réduire leur empreinte carbone. Ci-contre, des véhicules utilisés à l'occasion de Run Mate by Core Lean Lac Léman, la course en relais autour du Léman.



PARTICIPATIONS GAZIÈRES

SWISS GAS INVEST SA

Contribuer à la sécurité d'approvisionnement de ses clients fait partie des engagements du groupe HOLDIGAZ

Cette société, créée en juin 2016 et détenue conjointement par HOLDIGAZ SA, Gaznat SA, Erdgas Ostschweiz AG, Swissgas AG, Groupe E SA et Gas&Com AG, a pour but l'acquisition, la détention, l'administration et l'aliénation de participations dans toutes sociétés actives dans le domaine du gaz naturel.

HOLDIGAZ SA détient la majorité (52,63%) du capital-actions de la société Swiss Gas Invest SA, basée au siège social de la holding veveysanne. Cette prise de participation dans un domaine qu'elle maîtrise, celui du transport et de la valorisation du gaz naturel, permet à HOLDIGAZ SA de renforcer son positionnement stratégique et d'accroître la sécurité d'approvisionnement de ses clients. La rentabilité financière qui ressort des contrats de transport de gaz à moyen et à long termes constitue aussi un argument de taille qui a conduit le groupe à consentir à cet important investissement.

Swiss Gas Invest SA est à son tour actionnaire à hauteur de 7,9% de la société FluxSwiss Sàrl, qui détient 46% du capital-actions de la société Transitgas AG et 90% de la capacité de transport du gazoduc. Transitgas AG est un gazoduc reliant, sur territoire suisse, les zones de production de gaz naturel du nord-ouest de l'Europe (Norvège et Pays-Bas) avec l'Italie. Le premier tronçon entre Wallbach et Ruswil a été inauguré en 1974. L'interconnexion avec le réseau italien de la société Snam S.p.a., au col de Gries, a été réalisée peu de temps après. Un branchement additionnel de 55 km jusqu'à Rodersdorf/Oltingue, construit en 2001, a permis l'interconnexion avec le réseau français de GRTgaz SA. Outre l'approvisionnement du marché italien, ce gazoduc de 293 km a avant tout permis à la Suisse de mettre en place une véritable politique d'approvisionnement en gaz naturel de l'ensemble de son territoire. Désormais, le gazoduc de Transitgas AG est en mesure de transporter du gaz naturel en flux à rebours, du sud vers le nord, lui apportant ainsi une flexibilité supplémentaire.



Swiss Gas Invest SA contribue à l'approvisionnement en gaz naturel de la Suisse. La station de mesure de Wallbach constitue l'un des points d'entrée de cette énergie sur le sol helvétique.

GAZNAT SA

Gaznat SA a inauguré sa plateforme d'innovation sur son site d'Aigle après plus de trois ans d'études et deux ans de travaux

Depuis sa création en 1968, Gaznat SA a pour mission la réalisation et l'exploitation des réseaux nécessaires au transport et à l'approvisionnement du gaz naturel en Suisse romande.

Alors qu'en 2022 la pointe de puissance mesurée sur le réseau de la société avait atteint 3'686 MW, celle-ci a atteint 3'539 MW en 2023, soit une diminution de 4% par rapport à l'année précédente. Quant aux quantités transportées, ces dernières ont aussi subi une légère diminution de 5,1% par rapport à 2022 pour s'établir à 10'580 GWh.

Le conflit russo-ukrainien et la disparition presque complète des livraisons de gaz russe en Europe de l'Ouest depuis 2022 ont encore renforcé l'importance donnée par Gaznat SA à la sécurité d'approvisionnement. Ainsi, les contrats à moyen et à long termes restent la colonne vertébrale de l'approvisionnement. Leur flexibilité au niveau des volumes à prendre laisse toutefois une large place aux achats spot et à terme sur le marché qui représentaient 70% en 2023. Comme le Conseil fédéral l'a imposé par voie d'ordonnance, la société a stocké en France 15% des consommations moyennes annuelles de la zone desservie par son réseau haute pression.

Après plus de trois ans d'études et deux ans de travaux pour la réalisation de son projet GreenGas, Gaznat SA a inauguré sa plateforme d'innovation, dénommée Innovation Lab, le 30 août 2023. Il s'agit du plus grand laboratoire de Suisse romande à l'échelle industrielle pour le développement des gaz renouvelables neutres en CO₂. Il a pour vocation la mise à disposition d'une plateforme d'expérimentation pour des start-up et des hautes écoles, qui souhaitent tester des innovations dans le domaine énergétique.



L'Innovation Lab est le plus grand laboratoire de Suisse romande dédié au développement des gaz renouvelables.

PETROSVIBRI SA

En raison du contexte géopolitique, certains politiciens souhaitent réévaluer la possibilité d'exploiter temporairement le gaz naturel découvert à Noville

Petrosvibri SA est une société active dans la recherche et l'exploitation de gisements de gaz naturel et d'hydrocarbures dans le périmètre concédé par les autorités vaudoises et valaisannes. Elle est détenue conjointement par HOLDIGAZ SA (34%) et Gaznat SA (66%).

Au mois de février 2018, le Département des institutions et du territoire (DIT, anciennement le Département du territoire et de l'environnement) du canton de Vaud a suspendu le traitement de la demande d'octroi d'un permis d'exploration profonde déposée en octobre 2014. Cette suspension est la conséquence de l'adoption de la nouvelle loi cantonale du 11 décembre 2018 sur les ressources naturelles du sous-sol (LRNSS), entrée en vigueur au 1^{er} avril 2019.

Une étude d'évaluation de la faisabilité d'un projet de valorisation du puits existant pour l'exploitation des ressources géothermiques a été réalisée et a conduit à l'octroi, courant 2021, d'un permis de recherche en surface d'une durée de deux ans. Ce permis a été renouvelé au début du mois de juillet.



Le permis de recherche en surface de Petrosvibri SA a été renouvelé en juillet 2024.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Avec plus de 30 millions de kWh injectés dans le réseau gazier, HOLDIGAZ SA devient le plus gros producteur de biogaz/biométhane en Suisse romande

La politique du groupe HOLDIGAZ tendant à promouvoir le biogaz local s'inscrit dans la ligne de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération. Les objectifs de cette dernière visent en particulier à réduire la consommation d'électricité et d'énergie finale non renouvelable par l'accroissement de la part des énergies vertes et la réduction des émissions de CO₂, sans mettre en péril la sécurité d'approvisionnement.

L'industrie gazière suisse s'est donné pour objectif de porter la part des gaz renouvelables à 30% sur le marché de la chaleur d'ici à 2030, soit 5 TWh. Aujourd'hui, la part des gaz renouvelables dans le réseau suisse avoisine 500 GWh, soit près de 1,5% de la consommation actuelle d'environ 35 TWh. L'industrie gazière investit environ CHF 3 millions par année pour soutenir la production et l'injection de gaz renouvelables dans le réseau. Un total de cinq nouvelles centrales de production suisses ont vu le jour l'exercice précédent, portant à 42 le nombre d'installations reliées au réseau. Ces dernières produisent du biogaz à partir de diverses matières organiques, comme les déchets verts ou les boues de stations d'épuration, et l'injectent directement dans le réseau gazier.

En considérant les importations de biogaz, la part des gaz renouvelables dans le réseau gazier suisse s'élève aujourd'hui à 10,7%. Les injections de biogaz pourraient être encore beaucoup plus importantes si de nombreux concepteurs cessaient de favoriser l'utilisation du biogaz pour produire de l'électricité ; une filière de valorisation beaucoup moins efficace, mais privilégiée par les nouvelles aides étatiques à travers la loi sur l'énergie (LEne) et l'ordonnance sur l'encouragement de la production d'électricité issue d'énergies renouvelables (OEneR).

L'Association Suisse de l'Industrie Gazière (ASIG) soutient l'injection de gaz renouvelables via le Fonds biogaz par le biais de contributions à l'investissement et à l'injection pour une période de trois ans. Dans le but d'améliorer l'attrait économique de l'injection, l'ASIG a augmenté les contributions à l'injection de 50% au 1^{er} juin 2023, les portant ainsi à 3,052 ct./kWh pour les producteurs et à 0,763 ct./kWh pour les exploitants de réseau concernés. Quant à la contribution à l'investissement, elle est maintenue à CHF 2'000 par Nm³/h de capacité d'injection.

Pour l'exercice sous revue, la production de biogaz sur les sites de Lavigny (déchets verts et alimentaires), Roche, Penthaz, Collombey-Muraz et Écublens (FR) (boues d'épuration) a atteint 30,7 millions de kWh, alors que cette même production totalisait 28,3 millions de kWh lors de l'exercice précédent, en hausse de 8,4%. Le nouveau site de production de biogaz de la STEP d'Écublens (FR) a été mis en service en avril 2023.

ECORECYCLAGE SA

La production de biogaz sur le site d'Ecorecyclage SA est en progression et a atteint 23 millions de kWh durant l'exercice, soit une augmentation de 5,5% par rapport à l'exercice précédent

Ecorecyclage SA, leader dans son domaine, exploite à Lavigny une usine de valorisation des déchets organiques, produisant du compost et du biogaz, une énergie 100% renouvelable, locale et neutre en CO₂. Le développement des installations au fil des ans a permis d'augmenter la production de biogaz et d'améliorer la qualité du compost. Le bilan des activités de l'exercice 2023-2024 est positif, malgré les travaux d'agrandissement réalisés parallèlement à l'exploitation du site.

Grâce aux efforts fournis par les communes et la population, la quantité des déchets organiques réceptionnée sur le site, de même que la production de biogaz et de compost, sont en augmentation, aidées par une météo favorable à la croissance de la végétation.

Les installations de la société traitent les déchets organiques de plus de 338'000 habitants, représentant 40% de la population vaudoise. Elles ont ainsi valorisé en moyenne près de 65 kg de matière organique par habitant, correspondant à 60% du total des intrants traités sur le site. Du côté de l'industrie agro-alimentaire, la quantité des déchets livrés constitue 29% des tonnes traitées et contribue à accroître la production de biogaz en raison du fort pouvoir méthanogène de ces intrants.

La production annuelle de biogaz est en progression et se situe à près de 23 millions de kWh, ce qui correspond à la consommation de chauffage annuelle de plus de 1'500 ménages de quatre personnes. Les surfaces solaires photovoltaïques installées sur plusieurs bâtiments du site ont produit près de 600'000 kWh d'électricité renouvelable. La quasi-totalité de cette énergie est utilisée pour les besoins du site.

Ecorecyclage SA a réalisé un exercice 2023-2024 marqué par des produits d'exploitation stables. Les marges sont en léger repli en raison de charges plus importantes. La société a pu poursuivre son plan d'investissements destiné à améliorer les performances de son usine et effectuer les amortissements nécessaires.



Ecorecyclage SA valorise plus de 35'000 tonnes de déchets organiques par année. La production de biogaz est en augmentation puisqu'elle se situe à près de 23 GWh, soit l'équivalent d'une consommation moyenne de chauffage de 1'500 ménages.

AGENA SA

L'entreprise dispose de plus de 40 ans d'expérience dans le domaine des installations solaires photovoltaïques et thermiques

L'exercice 2023-2024 est globalement satisfaisant pour cette société spécialisée dans la réalisation d'installations solaires photovoltaïques et thermiques. En raison de la diminution progressive des incitations financières dans le domaine des énergies renouvelables et du photovoltaïque en particulier, ainsi que de la baisse des prix des matériaux, la société doit en permanence adapter ses offres commerciales dans ce domaine.

À cela s'ajoute que la réduction progressive des prix de revient des équipements entraîne une baisse correspondante des produits d'exploitation et des marges unitaires. Pour dégager un chiffre d'affaires équivalent, il fallait poser 29'910 m² de surfaces modulables en 2016, contre 35'170 m² en 2023.

La période sous revue est caractérisée par une bonne performance financière, affichant des produits d'exploitation en hausse, aussi bien dans le secteur des panneaux thermiques que dans celui des panneaux photovoltaïques. Cette situation a permis à Agena SA de remonter à la holding un dividende de CHF 1'850'000, stable par rapport à celui versé au terme de l'exercice 2022-2023.



Près de 600 m² de modules photovoltaïques ont été posés par Agena SA sur le toit de Badan Vins, à Ollon, dans le cadre d'un contracting solaire d'Energiapro SA. La production d'électricité renouvelable estimée est équivalente à une consommation moyenne annuelle de près de 35 ménages.

NOVOENERGIES SA

Le nettoyage professionnel régulier des installations solaires permet de maximiser leur efficacité

Afin de répondre aux défis de la transition énergétique ainsi qu'aux besoins changeants des clients, Novogaz SA est officiellement devenue NovoEnergies SA durant l'exercice, une nouvelle entité du groupe HOLDIGAZ.

Cette société propose des solutions dans le domaine de l'énergie solaire, notamment le nettoyage professionnel de panneaux visant à maximiser la longévité des installations. Elle fournit également des prestations pour le contrôle et l'entretien des toitures, l'étanchéité et la ferblanterie.



NovoEnergies SA propose des prestations dans le domaine de l'énergie solaire photovoltaïque, notamment le nettoyage professionnel des panneaux permettant de garantir un rendement optimal de l'installation.

TECHNIQUES DU BÂTIMENT

TECHNIQUES DU BÂTIMENT ET PRESTATIONS DE SERVICES

Ce secteur d'activités, représenté par Holdibat SA, accompagne les communes dans la réalisation de leur Planification énergétique territoriale (PET) ou leur Plan énergie et climat communal (PECC)

Dans l'industrie vaudoise de la construction, la situation des affaires est jugée globalement satisfaisante. Les réserves de travail, qui englobent les investissements dans la construction pour l'année suivante, augmentent. Elles atteignent des niveaux jamais égalés dans le second œuvre, en particulier pour les installateurs électriques avec un record de 30,9 mois. La pénurie de main-d'œuvre, quant à elle, tend à s'atténuer dans le gros œuvre. À l'inverse, elle demeure très problématique pour de nombreux entrepreneurs actifs dans le sanitaire, les installations de chauffage et le conditionnement d'air. L'incertitude conjoncturelle reste de mise pour l'année en cours. La hausse des taux et celle des coûts de construction en milieu urbain laissent présager une légère baisse du chiffre d'affaires pour 2024.

Au niveau national, le secteur de la construction a atteint CHF 23,3 milliards en 2023, soit une hausse de 0,7% (représentant CHF 160 millions) en valeur nominale par rapport à 2022. Cette augmentation ne signifie pas pour autant que la construction de nouveaux logements est en hausse, car le chiffre d'affaires est davantage généré par des rénovations et des assainissements énergétiques que par de nouvelles constructions. Les conjonctures internationale et nationale ont toutes deux suivi des courbes descendantes en 2023 et la croissance devrait également être faible en 2024. La hausse des taux d'intérêt et des coûts de construction a réduit l'attrait de l'immobilier pour les investisseurs. Même la hausse des loyers n'a pas pu compenser ce phénomène jusqu'à présent. Dans le courant du premier semestre 2024, la Banque nationale suisse (BNS) a décidé, à la surprise générale, d'abaisser son taux directeur à deux reprises, ce qui devrait stimuler le secteur de la construction. L'inflation et le taux de change du franc demeurent toujours volatils, ce qui ne permet d'avoir aucune garantie quant aux perspectives futures du secteur de la construction.

Pour les sociétés du groupe, le niveau général des résultats a évolué favorablement, malgré un climat conjoncturel contrasté avec des prix de vente et des marges sous pression, corollaires d'une très vive concurrence. Au total, le chiffre d'affaires consolidé de ce secteur est en légère baisse et atteint CHF 67,4 millions, ce qui correspond à 20,6% du total des produits d'exploitation du groupe.

Notons également que la société Holdibat SA, créée en 2020, a pour mission la gestion de projets en entreprise générale dans les domaines du chauffage, de la ventilation, de la climatisation, du sanitaire et du solaire (CVCS⁺). La société accompagne également les communes dans l'établissement de leur Planification énergétique territoriale (PET) et/ou leur Plan énergie et climat communal (PECC) afin qu'elles puissent répondre aux objectifs cantonaux dans le cadre de la politique énergétique. De plus, et grâce aux autres sociétés du groupe HOLDIGAZ spécialisées dans le CVCS⁺, Holdibat SA propose des prestations dans la rénovation énergétique des bâtiments.



Quatre sociétés du groupe HOLDIGAZ ont été mandatées dans le cadre du projet Le Grand Pré, un écoquartier à Echandens.

Brauchli SA réalise les installations de chauffage, Roos Ventilation SA est chargée du système de ventilation-climatisation, Joseph Diémand SA des installations sanitaires et Taïga, le département jardin d'Ecorecyclage SA, se chargera des aménagements extérieurs.

JOSEPH DIÉMAND SA

L'expert de tous types d'installations sanitaires dans les constructions neuves ou les rénovations

Joseph Diémand SA est spécialisée dans les installations sanitaires pour l'habitation, l'hôtellerie, les hôpitaux, les EMS et l'industrie. Active sur toute la région lémanique, elle intervient dans le cas de transformations et de rénovations, de constructions neuves ou de grands chantiers complexes.

Avec un savoir-faire de plus de 100 ans dans les réseaux d'eau et de fluides divers, ce prestataire de renom propose aux particuliers et aux professionnels un accompagnement global, de la conception à la réalisation, quel que soit le projet. Joseph Diémand SA se trouve associée sur des chantiers communs aux autres sociétés du groupe, notamment Brauchli SA et Roos Ventilation SA, lors d'adjudications globalisées, mais aussi pour la pose de canalisations de gaz naturel.

Avec 112 collaboratrices et collaborateurs, Joseph Diémand SA est la plus importante société du groupe en termes d'emplois, avec des effectifs en hausse de l'ordre de 9%, et dispose des capacités nécessaires pour réaliser tous types de projets relatifs au transport de fluides.

Le total des produits d'exploitation de la société est en hausse par rapport à l'exercice précédent, à l'instar des marges et des résultats, grâce à des charges bien maîtrisées. Le résultat bénéficiaire a permis le versement d'un dividende de CHF 500'000, lui aussi en augmentation.



Joseph Diémand SA réalise les installations sanitaires du Quartier Horizons, à Chavannes-près-Renens, un des plus grands écoquartiers de Suisse romande. Les travaux incluent les locaux techniques, les équipements sanitaires dans les logements ainsi que les zones administratives et commerciales.

Brauchli SA, également impliquée dans ce développement, réalise quant à elle les installations de chauffage.

BRAUCHLI SA

Le spécialiste dans les installations de chauffage complexes et la production de froid

Brauchli SA est spécialisée dans les installations de chauffage complexes et de production de froid, dans les équipements hydrauliques ainsi que dans les rénovations énergétiques. Sa taille et son expérience de plus de 75 ans lui permettent de répondre à des besoins spécifiques dans le cas de petites transformations ou de grands projets industriels. Brauchli SA déploie ses activités principalement sur l'Arc lémanique, y compris à Genève.

Possédant l'ensemble des compétences relatives à la conception, à la construction et à la maintenance, Brauchli SA propose une très large gamme de prestations, de la villa individuelle aux installations complexes et de grande dimension. Elle intervient aussi dans les applications fonctionnant au gaz naturel et aux énergies renouvelables sur les zones desservies par les sociétés du groupe.

Au niveau de ses résultats, la société enregistre des produits d'exploitation en légère baisse. Grâce à une bonne maîtrise de ses charges, elle affiche des marges et des résultats stables par rapport à ceux de la période sous revue précédente. Cette situation a permis à la société de servir un dividende de CHF 1'500'000 à la holding, identique à celui de l'exercice 2022-2023.



Brauchli SA a réalisé toutes les installations de chauffage et de rafraîchissement dans l'Institution de Lavigny, comprenant l'assainissement d'équipements et de réseaux de conduites existants et la réalisation de nouvelles installations.

ROOS VENTILATION SA

*Un savoir-faire reconnu dans la conception,
la fourniture et la pose d'installations de ventilation,
de climatisation et de rafraîchissement*

Roos Ventilation SA est spécialisée dans la conception, la fourniture et la pose d'installations de ventilation, de climatisation et de rafraîchissement. Elle déploie ses activités dans toute la Suisse romande et plus particulièrement sur l'Arc lémanique, offrant des prestations sur mesure, adaptées aux besoins des particuliers, des professionnels de l'industrie et de la restauration, des hôpitaux ainsi que des collectivités publiques.

Au niveau des performances, la société affiche des produits d'exploitation en léger repli. En raison de charges moins bien maîtrisées, les résultats sont eux aussi en retrait pour la période sous revue.



Roos Ventilation SA a réalisé, en consortium avec Brauchli SA, toutes les installations de ventilation-climatisation du nouveau campus RTS, sur le site de l'EPFL, à Lausanne.

TAXA SA

*Le spécialiste de l'entretien et du dépannage
d'appareils de chauffage et de
l'assainissement de petites chaufferies*

Spécialisée dans l'assainissement de petites chaufferies, l'entretien et le dépannage d'appareils de chauffage utilisant différentes énergies, Taxa SA propose des solutions de modernisation clé en main, respectueuses de l'environnement, à la pointe de l'innovation et faisant appel aux énergies renouvelables. Cette société dispose également de compétences dans certaines nouvelles technologies, comme les piles à combustible au gaz naturel.

La société enregistre des produits d'exploitation en hausse. En raison de l'augmentation des charges, les résultats sont toutefois en retrait par rapport à l'exercice précédent.



Taxa SA a effectué l'assainissement énergétique d'une villa à Vaux-sur-Morges, comprenant l'installation d'une chaudière à bois ainsi que la pose de panneaux solaires photovoltaïques.

COGEN SA

Un couplage chaleur-force permet la production simultanée de chaleur et d'électricité à partir de gaz naturel ou de biogaz

CoGen SA est une entreprise spécialisée dans le domaine de la cogénération, appelé aussi couplage chaleur-force (CCF). Une installation CCF a pour vocation de produire simultanément de la chaleur et de l'électricité. La production décentralisée d'électricité au moyen de la cogénération présente un potentiel intéressant et pose les jalons de la refonte du système énergétique. Cette technologie innovante permet d'apporter une contribution importante à la sécurité d'approvisionnement et à la stabilité du réseau électrique durant les mois d'hiver.

Une installation CCF offre de nombreux avantages. Elle peut être intégrée dans différents types de bâtiments. La technologie est en effet recommandée pour des villas, dans l'hôtellerie, la restauration et les hôpitaux en fonction des besoins thermiques et électriques.



Une installation de couplage chaleur-force produit de l'électricité, qui peut être autoconsommée ou réinjectée dans le réseau. La chaleur issue de cette production est utilisée pour le chauffage et/ou l'eau chaude sanitaire, permettant ainsi de valoriser plus de 100% de l'énergie consommée.

ADRESSES

**Direction et siège social :
HOLDIGAZ SA**

Avenue Général-Guisan 28
CH - 1800 Vevey
Tél. +41 21 925 87 87
Fax +41 21 925 87 88
info@holdigaz.ch
www.holdigaz.ch

ENERGIAPRO SA

Avenue Général-Guisan 28
CH - 1800 Vevey
Tél. +41 800 429 429
Fax +41 21 925 87 88
info@energiapro.ch
www.energiapro.ch

**COMPAGNIE INDUSTRIELLE
ET COMMERCIALE DU GAZ SA**

Avenue Général-Guisan 28
CH - 1800 Vevey
Tél. +41 21 925 87 87
Fax +41 21 925 87 88
info@holdigaz.ch
www.holdigaz.ch

**SOCIÉTÉ DU GAZ DE
LA PLAINE DU RHÔNE SA**

Avenue Général-Guisan 28
CH - 1800 Vevey
Tél. +41 21 925 87 87
Fax +41 21 925 87 88
info@holdigaz.ch
www.holdigaz.ch

COSVEGAZ SA

Avenue Général-Guisan 28
CH - 1800 Vevey
Tél. +41 800 402 403
Fax +41 21 861 27 92
info@cosvegaz.ch
www.cosvegaz.ch

CORELLTECH SA

Avenue Général-Guisan 28
CH - 1800 Vevey
Tél. +41 26 913 19 90
info@corelltech.ch
www.corelltech.ch

HOLDIBAT SA

Route de l'Industrie 2
CH - 1072 Forel (Lavaux)
Tél. +41 21 556 51 60
Fax +41 21 556 51 61
info@holdibat.ch
www.holdibat.ch

JOSEPH DIÉMAND SA

Route de l'Industrie 2
CH - 1072 Forel (Lavaux)
Tél. +41 21 620 01 00
Fax +41 21 620 01 16
info@diemand.ch
www.diemand.ch

BRAUCHLI SA

Route de l'Industrie 2
CH - 1072 Forel (Lavaux)
Tél. +41 21 623 69 90
Fax +41 21 620 01 16
info@brauchli-sa.ch
www.brauchli-sa.ch

ROOS VENTILATION SA

Route de l'Industrie 2
CH - 1072 Forel (Lavaux)
Tél. +41 21 925 83 80
Fax +41 21 620 01 16
info@roos-ventilation.ch
www.roos-ventilation.ch

TAXA SA

Route de l'Industrie 2
CH - 1072 Forel (Lavaux)
Tél. +41 21 781 07 00
Fax +41 21 781 07 18
info@taxa.ch
www.taxa.ch

COGEN SA

Route de l'Industrie 2
CH - 1072 Forel (Lavaux)
Tél. +41 21 556 51 70
Fax +41 21 556 51 71
info@cogen.ch
www.cogen.ch

ECORECYCLAGE SA

Route du Vignoble 101
CH - 1175 Lavigny
Tél. +41 21 821 84 84
Fax +41 21 808 58 25
info@ecorecyclage.ch
www.ecorecyclage.ch

AGENA SA

Route de l'Industrie 2
CH - 1072 Forel (Lavaux)
Tél. +41 21 905 26 56
agena@agena-energies.ch
www.agena-energies.ch

NOVOENERGIES SA

Avenue Général-Guisan 28
CH - 1800 Vevey
Tél. +41 21 925 87 79
Fax +41 21 925 87 88
info@novoenergies.ch
www.novoenergies.ch

UNITÉS DE MESURE

ÉNERGIE		PUISSANCE	
kWh	kilowattheure (unité de quantité d'énergie)	kW	kilowatt
MWh	1 mégawattheure = 1'000 kWh	MW	1 mégawatt = 1'000 kW ou 1 million de watts
GWh	1 gigawattheure = 1 million de kWh		
TWh	1 térawattheure = 1 milliard de kWh		

IMPRESSUM

Rédaction
HOLDIGAZ SA

Concept et graphisme
in18, graphisme & communication

Crédits photographiques

© E. Fransdonk, emo-photo.com : p. 5
 © Pedro Gutiérrez, photodrone.pro : p. 15
 © HOLDIGAZ SA : pp. 19, 27, 30, 31, 32, 35 (bas), 45, 50, 51, 52, 53
 © Upperview Productions Sàrl : pp. 25, 28, 39, 43, 44
 © Corelltech SA : p. 33
 © Transports publics VMCV SA : p. 35 (haut)
 © Transitgas AG : p. 37
 © Innovation Lab, CSA Gaznat, Aigle : p. 38
 © Sennwald Architectes SA : p. 49
 © RMB : p. 54

Photolithographie
Studio Images Plus

Impression
PCL Print Conseil Logistique SA

Achévé d'imprimer en août 2024





20^e EXERCICE | 2023 - 2024

RAPPORT SUR LES COMPTES HOLDIGAZ

HOLDIGAZ

RAPPORT SUR LES COMPTES

20^e exercice 2023-2024



03

COMPTES CONSOLIDÉS

23

COMPTES ANNUELS

COMPTES CONSOLIDÉS

04 BILAN CONSOLIDÉ

06 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

07 ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

11 Notes sur le bilan

17 Notes sur le compte de résultat

**20 RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE HOLDIGAZ SA**

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF	NOTES	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
ACTIFS CIRCULANTS			
Trésorerie		70'122'051	78'407'158
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	1	44'596'392	54'308'664
Autres créances à court terme		5'556'731	10'558'652
Stocks et prestations de services non encore facturées	2	14'937'366	13'477'031
Actifs de régularisation		15'202'196	19'418'334
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS		150'414'736	176'169'839
ACTIFS IMMOBILISÉS			
Immobilisations financières	3	355'062'393	312'773'142
Immobilisations incorporelles		10'385'994	39'882
Immobilisations corporelles	4	134'132'896	137'380'360
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS		499'581'283	450'193'384
TOTAL ACTIF		649'996'019	626'363'223

PASSIF	NOTES	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	5	44'096'955	46'411'182
Autres dettes à court terme	6	20'068'741	14'720'207
Passifs de régularisation		17'815'094	22'332'095
Provisions à court terme	7	24'357'953	18'683'708
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		106'338'743	102'147'192
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME			
Dettes à long terme portant intérêt	8		
- envers des tiers		5'633'784	5'697'148
- envers des organes		3'077'778	2'324'584
- envers des parties liées		24'926'486	25'792'891
Provisions à long terme	7	173'607'707	169'156'888
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		207'245'755	202'971'511
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS		313'584'498	305'118'703
CAPITAUX PROPRES	9		
Capital-actions		20'500'000	20'500'000
Réserves provenant de bénéfices cumulés		266'809'261	254'091'049
Actions propres		-1'426'561	-210'490
Bénéfice de l'exercice		26'899'203	25'788'303
Part des actionnaires minoritaires		23'629'618	21'075'658
TOTAL CAPITAUX PROPRES		336'411'521	321'244'520
TOTAL PASSIF		649'996'019	626'363'223

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	NOTES	DU 01.04.2023 AU 31.03.2024 CHF	DU 01.04.2022 AU 31.03.2023 CHF
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	10	327'479'247	314'954'579
Autres produits d'exploitation		402'690	200'162
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		327'881'937	315'154'741
Charges de matériel et de prestations de tiers	11	-189'758'590	-168'234'240
Charges de personnel	12	-63'901'148	-62'450'919
Autres charges d'exploitation	13	-14'502'556	-14'779'239
Résultat opérationnel (EBITDA)		59'719'643	69'690'343
Amortissements et corrections de valeur sur des postes de l'actif immobilisé	14	-26'821'784	-19'557'952
Constitutions de provisions d'exploitation		-20'820'696	-39'091'231
Dissolutions de provisions d'exploitation	15	6'224'397	6'827'531
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		18'301'560	17'868'691
Produits financiers	16	15'497'140	14'829'398
Charges financières	17	-913'106	-2'052'070
Produits hors exploitation	18	1'403'596	1'530'034
Charges hors exploitation		-110'897	-65'562
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	19	1'113'326	3'474'559
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	20	-218'193	-39'896
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		35'073'426	35'545'154
Impôts et prestations conventionnelles aux communes concédantes	21	-7'061'944	-6'688'345
RÉSULTAT GLOBAL		28'011'482	28'856'809
Part des actionnaires minoritaires		-1'112'279	-3'068'506
BÉNÉFICE DU GROUPE		26'899'203	25'788'303

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

PÉRIMÈTRE

DE CONSOLIDATION

HOLDIGAZ SA,
société mère dont le
capital-actions est de
CHF 20'500'000 réparti
en 2'050'000 actions
nominatives de CHF 10,
détient les participations
ci-contre :

PARTICIPATIONS CONSOLIDÉES SELON LA MÉTHODE DE L'INTÉGRATION GLOBALE	CAPITAL- ACTIONS CHF	DÉTENTION AU 31.03.2024 %	DÉTENTION AU 31.03.2023 %
Holdigaz Prestations SA, Vevey (prestations de services aux sociétés du groupe)	100'000	100	100
Holdigaz Production SA, Vevey (prestations aux sociétés du groupe dans le domaine de l'énergie)	100'000	100	100
Holdigaz Immobilier SA, Vevey (achat, vente et exploitation d'immeubles)	8'000'000	100	100
Energiapro SA, Vevey (fourniture d'énergie)	1'000'000	100	100
Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, Vevey (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel)	10'500'000	100	100
Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA, Aigle (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel)	10'000'000	100	100
Cosvegaz SA, Cossonay (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel)	10'000'000	100	100
Corelltech SA, Vevey (analyse de réseaux et détection de fuites d'eau et de gaz)	200'000	100	100
Holdibat SA, Vevey (gestion de projets dans le domaine des techniques du bâtiment)	100'000	100	100
Joseph Diémand SA, Forel (Lavaux) (prestations dans le domaine sanitaire)	1'000'000	100	100
Brauchli SA, Forel (Lavaux) (prestations dans le domaine du chauffage)	1'000'000	100	100
Roos Ventilation SA, Forel (Lavaux) (prestations dans les domaines de la ventilation et de la climatisation)	300'000	100	100
Taxa SA, Forel (Lavaux) (prestations dans les domaines du chauffage et des appareils de combustion et de stockage)	300'000	100	100
CoGen SA, Forel (Lavaux) (prestations dans le domaine des systèmes énergétiques)	100'000	100	100
Ecorecyclage SA, Lavigny (traitement des déchets et production de biogaz et de compost)	5'000'000	100	100
Agena SA, Forel (Lavaux) (installation d'appareils en relation avec l'énergie solaire)	200'000	100	100
NovoEnergies SA, Vevey anciennement Novogaz SA (prestations dans le domaine de l'énergie solaire)	100'000	100	100
Gazobois SA, Cossonay (recherche dans le domaine de la production de gaz à partir de bois)	120'000	100	100
Swiss Gas Invest SA, Vevey (achat / vente de participations dans le domaine du gaz naturel)	3'800'000	52,63	52,63
Softcar SA, Fribourg ¹ (développement, production et commercialisation de véhicules électriques alimentés au gaz naturel, à faible empreinte écologique)	360'213	69,95	60,75

¹ Le capital-actions a été augmenté durant l'année, passant de CHF 275'653 à CHF 360'213. Au vu de l'augmentation de la participation de HOLDIGAZ SA dans la société en cours d'exercice, les comptes de Softcar SA ont été consolidés dans les comptes de groupe pour l'exercice 2023-2024.

PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉES	CAPITAL-ACTIONS CHF	DÉTENTION AU 31.03.2024 %	DÉTENTION AU 31.03.2023 %
AGEPP SA, Lavey-Morcles (développement de projets de forage géothermique dans la région de Lavey)	5'000'000	21,72	21,72
Nordur Power SNG SA en liquidation, Berne (développement, financement, réalisation et commercialisation de projets dans le domaine de la production de gaz renouvelable en Islande et en Norvège)	100'000	31,00	31,00
Petrosvibri SA, Vevey (recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux, mise en œuvre d'un projet de géothermie)	50'000	34,00	34,00
Swiss Green Gas International AG, Baden ¹ (extraction et approvisionnement en gaz renouvelable)	6'444'000	45,00	43,14

¹ Au cours de l'exercice, le capital-actions a enregistré une nouvelle répartition entre les actionnaires de la société.

Au vu de l'absence actuelle de réelle activité économique et du caractère peu représentatif que AGEPP SA, Nordur Power SNG SA en liquidation, Petrosvibri SA et Swiss Green Gas International AG auraient dans les comptes de groupe, ces sociétés n'ont pas été retenues dans la consolidation. Ces dernières sont présentées sous la rubrique *Immobilisations financières*.

GÉNÉRALITÉS

Les présents comptes consolidés ont été établis conformément aux dispositions légales en vigueur (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principes d'évaluation appliqués, non prescrits par la loi, sont décrits ci-après. À cet égard, afin d'assurer sa prospérité à long terme, le groupe saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes.

PRINCIPE ET MÉTHODE DE CONSOLIDATION

La date de clôture des comptes consolidés au 31 mars correspond à celle des comptes annuels des filiales. Les sociétés dont HOLDIGAZ SA détient le contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Lors de l'achat d'une participation consolidée, le prix d'acquisition qui dépasse la quote-part des actifs nets consolidés (goodwill) est directement comptabilisée en diminution des fonds propres. Les relations internes sont éliminées.

ACTIONS PROPRES

Les actions propres figurent au bilan au coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Jusqu'au 31 mars 2022, les gains ou pertes résultant de la revente d'actions propres étaient saisis avec effet sur le compte de résultat. Estimant qu'il était plus approprié de ne pas affecter le compte de résultat par des transactions avec les actionnaires, la Société a décidé que les résultats sur les cessions d'actions propres seraient dès l'exercice 2022-2023 saisis sans effet sur le compte de résultat. Sans cette adaptation du principe comptable, le résultat consolidé avant impôts de l'exercice 2023-2024 aurait été inférieur de CHF 6'130 (CHF 5'588'825 en 2022-2023).

PRINCIPES D'ÉVALUATION

Les actifs et passifs sont regroupés et évalués uniformément en respect des directives internes du groupe. De façon générale, la base d'évaluation est celle du coût historique. Les principales règles appliquées sont les suivantes :

STOCKS

Valeur d'acquisition ou de revient, sous déduction d'abattements jugés nécessaires

PRESTATIONS DE SERVICES NON ENCORE FACTURÉES

Valeur vénale selon l'état d'avancement des travaux, sous déduction des états de situation facturés et d'éventuelles corrections de valeur jugées nécessaires sur le solde ouvert

AUTRES ACTIFS CIRCULANTS

Valeur nominale, déduction faite le cas échéant de corrections de valeur pour risques économiques

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Participations non consolidées et titres détenus à long terme	Valeur d'acquisition, déduction faite le cas échéant des corrections de valeur nécessaires
Prêts à long terme	Valeur nominale, sous déduction des corrections de valeur dictées par le principe de prudence

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Immobilisations incorporelles	Amortissement linéaire : 20%
-------------------------------	------------------------------

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Réseaux de gaz	Amortissement linéaire : 2 à 5% + amortissement extraordinaire
Installations industrielles	Amortissement linéaire : 3,2 à 15%
Immeubles : logements, parties commerciales et artisanales	Amortissement linéaire : 1 à 4% + amortissement linéaire selon durée de vie effective des aménagements importants + amortissement direct des aménagements de moindre importance
Installations en contracting	Amortissement linéaire selon durée de vie économique
Autres immobilisations corporelles	Achats de l'exercice intégralement amortis dès l'installation et / ou la mise en service

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

La charge de l'exercice au titre de contribution patronale réglementaire se monte à CHF 5'293'278 (CHF 4'903'337 en 2022-2023) et la dette envers les institutions de prévoyance professionnelle, au 31 mars 2024, à CHF 398'502 (CHF 416'264 au 31 mars 2023).

	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
ENGAGEMENTS CONDITIONNELS		
Envers des consortiums	134'600	256'994
Pour garanties en faveur de tiers	67'582	57'302

HOLDIGAZ SA s'est engagée à couvrir les charges annuelles de Gaznat SA à hauteur de son pourcentage de détention.

NOTES SUR LE BILAN

1 CRÉANCES RÉSULTANT DE LA VENTE DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	47'546'083	57'758'150
Correction de valeur pour créances douteuses	-2'949'691	-3'449'486
TOTAL	44'596'392	54'308'664

Les *Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services* sont composées des montants dus par des tiers, provenant en majeure partie de la vente de gaz naturel.

2 STOCKS ET PRESTATIONS DE SERVICES NON ENCORE FACTURÉES	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
Stocks	4'204'307	3'402'753
Prestations de services non encore facturées	10'733'059	10'074'278
TOTAL	14'937'366	13'477'031

Les *Stocks* se composent des pièces nécessaires aux interventions à réaliser sur les réseaux et installations de gaz ainsi que de tous les articles, appareils et toutes matières utiles aux différents secteurs d'activité des sociétés du groupe.

Les *Prestations de services non encore facturées* regroupent les travaux en cours de réalisation pour des tiers, estimés avec prudence, déduction faite des acomptes facturés sur ces travaux ainsi que la contre-valeur du gaz livré et non encore facturé.

3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
Participations non consolidées (voir page 8)	33'049'269	42'038'902
Correction de valeur	-31'037'311	-33'850'173
Titres détenus à long terme	368'724'637	317'514'246
Correction de valeur	-17'784'527	-17'784'527
Prêts à long terme à des tiers	247'878	444'251
Prêts à long terme à des parties liées	7'973'885	15'641'107
Correction de valeur	-6'144'805	-11'264'031
Autres immobilisations financières	33'367	33'367
TOTAL	355'062'393	312'773'142

Les *Titres détenus à long terme* représentent les détentions de 15,56% du capital-actions de Gaznat SA, de 7,89% du capital-actions de FluxSwiss Sàrl et le placement dans quatre fonds d'investissement dans le domaine des énergies renouvelables. Durant l'exercice sous revue, HOLDIGAZ SA a réalisé un nouvel investissement dans un fonds d'investissement actif dans le domaine de l'énergie, ainsi que dans Treatech SA à hauteur de 2,36%.

Les *Prêts à long terme à des parties liées* se composent d'un prêt respectif à FluxSwiss Sàrl, AGEPP SA et Swiss Green Gas International AG.

4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2022-2023									
CHF	Réseaux de gaz	Installations industrielles	Immeubles et terrains	Installations de stockage, machines, outillage	Véhicules	Mobilier, machines de bureau, parc informatique	Compteurs et régulateurs de pression	Installations en contracting	TOTAL
Valeur nette au 31.03.2022	39'878'453	28'535'533	60'969'426	5	1	6	3	6'756'221	136'139'648
Acquisitions/ Investissements	4'251'457	6'764'930	1'350'671	1'098'181	645'161	814'779	427'498	1'199'004	16'551'681
Conduites mises hors service ou remplacées	-1'518'906								-1'518'906
Amortissements	-7'198'674	-3'091'998	-1'771'240	-1'098'181	-645'161	-814'779	-427'498	-263'438	-15'310'969
Reprise d'amortissements sur conduites mises hors service ou remplacées	1'518'906								1'518'906
Valeur nette au 31.03.2023	36'931'236	32'208'465	60'548'857	5	1	6	3	7'691'787	137'380'360

2023-2024									
CHF	Réseaux de gaz	Installations industrielles	Immeubles et terrains	Installations de stockage, machines, outillage	Véhicules	Mobilier, machines de bureau, parc informatique	Compteurs et régulateurs de pression	Installations en contracting	TOTAL
Valeur nette au 31.03.2023	36'931'236	32'208'465	60'548'857	5	1	6	3	7'691'787	137'380'360
Acquisitions / Investissements	3'467'242	11'446'868	884'712	530'419	750'339	898'111	234'212	1'295'400	19'507'303
Cession (valeur brute)			-1'466'123						-1'466'123
Conduites mises hors service ou remplacées	-1'173'665								-1'173'665
Amortissements	-13'929'137	-3'387'482	-1'478'169	-524'249	-750'339	-898'109	-234'212	-503'032	-21'704'729
Reprise d'amortissements lors de cession			416'085						416'085
Reprise d'amortissements sur conduites mises hors service ou remplacées	1'173'665								1'173'665
Valeur nette au 31.03.2024	26'469'341	40'267'851	58'905'362	6'175	1	8	3	8'484'155	134'132'896

Réseaux de gaz	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
Valeur brute des travaux en cours de réalisation	420'742	4'139'402
Valeur brute des conduites en service	310'912'187	304'899'950
Fonds d'amortissements	-284'863'588	-272'108'116
Valeur nette	26'469'341	36'931'236

Les investissements mentionnés sous cette rubrique représentent le coût des améliorations apportées aux infrastructures de transport et de distribution de gaz naturel.

La politique d'amortissement extraordinaire des réseaux de gaz a été poursuivie afin de maintenir une position permettant de faire face aux contraintes d'un marché très concurrentiel de l'énergie en général et de la distribution de gaz en particulier. Au 31 mars 2024, la valeur résiduelle des réseaux de transport et de distribution de Cosvegaz SA est de CHF 19'357'976, celle de la Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA de CHF 6'690'623, alors que les réseaux de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA sont intégralement amortis.

Installations industrielles	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
Valeur brute	68'427'377	56'980'509
Fonds d'amortissements	-28'159'526	-24'772'044
Valeur nette	40'267'851	32'208'465

Immeubles et terrains	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
Valeur brute	81'876'090	82'457'500
Fonds d'amortissements	-22'970'728	-21'908'643
Valeur nette	58'905'362	60'548'857

Les terrains ne sont pas amortis.

5 DETTES RÉSULTANT DE L'ACHAT DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

Ce poste comprend, pour une large part, des montants dus pour l'achat du gaz des mois de février et mars 2024, respectivement de février et mars 2023.

6 AUTRES DETTES À COURT TERME	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
Avances et acomptes sur ventes et prestations de services non encore facturées	12'948'899	9'807'254
Autres dettes à court terme portant intérêt	47'448	-
Autres dettes à court terme	7'072'394	4'912'953
TOTAL	20'068'741	14'720'207

7 PROVISIONS À COURT ET À LONG TERME	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
Fluctuations et indexations rétroactives de prix d'achat du gaz	25'340'827	25'340'827
Énergies renouvelables et Nouvelles technologies gazières	93'313'345	93'199'233
Ouverture des marchés et Correctifs tarifaires	34'138'957	34'138'957
Autres provisions	45'172'531	35'161'579
TOTAL	197'965'660	187'840'596

Les provisions sont destinées à prendre en charge une part de risques inhérents aux contraintes des marchés dans lesquels sont actives les participations ainsi que les risques liés à la diversification des affaires dans le domaine gazier.

Par ailleurs, pour répondre aux exigences croissantes liées à la protection de l'environnement et s'assurer une place de premier plan dans un marché global de l'énergie en très forte mutation, le groupe HOLDIGAZ a maintenu différentes dispositions qui visent à offrir des solutions alliant le gaz naturel à toute autre énergie renouvelable. Les provisions pour *Énergies renouvelables et Nouvelles technologies gazières* assurent l'appui financier nécessaire à ces nouveaux domaines d'activité.

La provision pour *Ouverture des marchés* est destinée à absorber les contraintes liées au modèle de calcul du timbre de transport du gaz et des effets de ce timbre sur les clients industriels.

Les *Autres provisions* sont liées en grande partie aux autres domaines de l'activité gazière.

8 AUTRES DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT

Les dettes à long terme envers des tiers et des organes ont des échéances comprises entre un et cinq ans. Celles envers des parties liées ont des échéances de plus de cinq ans.

9 CAPITAUX PROPRES	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
Capitaux propres au 01.04.2023 / 01.04.2022	321'244'520	274'728'143
Bénéfice de l'exercice	26'899'203	25'788'303
Dividende	-12'300'000	-10'250'000
Dividende sur propres actions détenues au moment du paiement du dividende	36'054	1'290
Variation des actions propres détenues	-1'216'071	34'250'787
Résultat sur cession d'actions propres	-6'130	-5'588'825
Goodwill d'acquisition	-800'015	-280'000
Capitaux propres du groupe	333'857'561	318'649'698
Variation de la part des actionnaires minoritaires	2'553'960	2'594'822
CAPITAUX PROPRES GLOBAUX AU 31.03.2024 / 31.03.2023	336'411'521	321'244'520

Les informations sur la détention et le mouvement des propres actions figurent en note 2.6 de l'annexe aux comptes annuels de HOLDIGAZ SA (voir page 30).

NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

10 PRODUITS NETS DES VENTES DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES	2023-2024 CHF	2022-2023 CHF
Ventes de gaz naturel	217'476'423	210'603'724
Autres prestations du secteur du Gaz	9'214'708	10'842'485
Prestations du secteur des Techniques du bâtiment	67'381'090	67'479'248
Prestations du secteur des Énergies renouvelables	30'045'403	26'029'122
Prestations de développement de véhicules	3'361'623	-
TOTAL	327'479'247	314'954'579

Les *Ventes de gaz naturel* comprennent les produits relatifs à la vente du gaz et aux taxes mensuelles d'abonnements dans 154 communes du Chablais vaudois et valaisan, de la Riviera, de la Veveyse fribourgeoise, de la Broye et du Plateau vaudois. Les quantités de gaz vendues totalisent 1'291 GWh, soit une baisse de 4,3% par rapport à l'exercice précédent en raison de températures plus clémentes, du basculement de certains clients sur une énergie alternative ainsi que de la fermeture d'un site de production industriel. Suite à l'introduction de deux hausses tarifaires durant l'exercice précédent, il n'y a pas eu de changement tarifaire au cours de l'exercice 2023-2024.

Les *Autres prestations du secteur du Gaz* comprennent principalement les prestations facturées pour la réalisation d'installations de distribution de gaz et de télécomptage. Ces prestations ont été essentiellement fournies sur les réseaux desservis. Les activités de la société Corelltech SA sont également comprises dans ce poste. Celles-ci ainsi que le secteur des *Techniques du bâtiment* (sanitaire, chauffage, ventilation-climatisation, cogénération) et celui des *Énergies renouvelables* (gestion et valorisation des déchets organiques et de stations d'épuration, injection de biogaz, énergie solaire) ont connu une activité couvrant la Suisse romande.

Des travaux internes, réalisés essentiellement pour des extensions, des rénovations de réseaux de gaz, des installations de stations GNC (gaz naturel comprimé pour la mobilité) et d'un système de télécomptage sont portés en augmentation des *Actifs immobilisés* pour CHF 7'665'616 (CHF 8'626'778 en 2022-2023).

11 CHARGES DE MATÉRIEL ET DE PRESTATIONS DE TIERS

Ces charges comprennent le coût d'achat du gaz livré, le prix de revient de toutes les fournitures nécessaires à l'exécution des travaux d'installations, le prix de revient des appareils vendus ainsi que le coût des prestations de tiers.

12 CHARGES DE PERSONNEL

Ces frais sont composés des rémunérations payées au personnel ainsi que des charges sociales patronales.

13 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Ces autres charges regroupent les frais :

- d'entretien des infrastructures gazières ;
- d'entretien et de relevé des compteurs de gaz ;
- de locaux ;
- de transport ;
- d'énergie ;
- généraux d'administration.

14 AMORTISSEMENTS ET CORRECTIONS DE VALEUR SUR DES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	2023-2024 CHF	2022-2023 CHF
Immobilisations financières (participations non consolidées / titres à long terme)	2'250'000	4'229'197
Immobilisations incorporelles	2'867'055	17'786
Immobilisations corporelles (voir note 4)	21'704'729	15'310'969
TOTAL	26'821'784	19'557'952

15 DISSOLUTIONS DE PROVISIONS D'EXPLOITATION

Le poste *Dissolutions de provisions d'exploitation* au compte de résultat pour CHF 6'224'397 (CHF 6'827'531 en 2022-2023) couvre des charges effectives de l'exercice. Les dépenses attribuables à des provisions spécifiques sont directement débitées dans lesdites provisions.

16 PRODUITS FINANCIERS	2023-2024 CHF	2022-2023 CHF
Dividendes des participations non consolidées	2'380	2'040
Autres produits financiers	15'494'760	14'827'358
TOTAL	15'497'140	14'829'398

Les *Autres produits financiers* comprennent les dividendes de titres détenus à long terme, dont celui de Gaznat SA d'un montant de CHF 5'518'668 (CHF 2'210'279 en 2022-2023), de EIP Offshore Wind Germany I SCS d'un montant de CHF 0 (CHF 2'214'440 en 2022-2023), de EIP Renewables Invest SCS d'un montant de CHF 3'532'682 (CHF 2'615'876 en 2022-2023) ainsi que des revenus de CHF 5'309'226 au titre de dividende et intérêts sur prêt provenant de FluxSwiss Sàrl (CHF 6'943'200 en 2022-2023).

Une rémunération pour garantie financière accordée à une société partenaire a également été enregistrée pour CHF 233'400 (CHF 233'400 en 2022-2023).

17 CHARGES FINANCIÈRES

Les *Charges financières* comprennent des frais financiers ainsi que des pertes de change réalisées et non réalisées sur des actifs financiers.

18 PRODUITS HORS EXPLOITATION

Les *Produits hors exploitation* comprennent principalement des loyers des locaux loués à des tiers pour CHF 1'907'037 (CHF 1'929'287 en 2022-2023) et des charges d'immeubles y relatives pour CHF 513'736 (CHF 483'853 en 2022-2023).

19 PRODUITS EXCEPTIONNELS, UNIQUES OU HORS PÉRIODE	2023-2024 CHF	2022-2023 CHF
Bénéfice sur cession d'actifs immobilisés	129'310	2'926'312
Autres produits exceptionnels	984'016	548'247
TOTAL	1'113'326	3'474'559

20 CHARGES EXCEPTIONNELLES, UNIQUES OU HORS PÉRIODE

Il s'agit principalement de diverses charges relatives à des exercices antérieurs.

21 IMPÔTS ET PRESTATIONS CONVENTIONNELLES AUX COMMUNES CONCÉDANTES	2023-2024 CHF	2022-2023 CHF
Impôts de l'exercice	7'922'738	6'213'533
Impôts des exercices précédents	-860'794	474'812
TOTAL	7'061'944	6'688'345

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE HOLDIGAZ SA

RAPPORT SUR L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de HOLDIGAZ SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 mars 2024, le compte de résultat consolidé pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 4 à 19) sont conformes à la loi suisse et aux principes de consolidation et d'évaluation décrits en annexe.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés conformément aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan consolidé sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes ;
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe ;
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités et sur les activités au sein du groupe, afin d'exprimer une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément à l'art. 728 a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

Alexandre Probst
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Myriam Roulin
Expert-réviseur agréée

Lausanne, le 14 août 2024

03

COMPTES CONSOLIDÉS

23

COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

24 **BILAN**

26 **COMPTE DE RÉSULTAT**

27 **TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE**

28 **ANNEXE**

33 **PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE AU BILAN**

34 **RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE HOLDIGAZ SA**

BILAN

ACTIF	NOTES	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
ACTIFS CIRCULANTS			
Trésorerie		1'200'187	2'793'781
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services			
- envers des tiers		-	13'183
- envers des participations		870'134	656'954
Autres créances à court terme			
- envers des tiers		408'086	6'295'999
- envers des participations		24'842'893	21'105'987
Actifs de régularisation	2.1	42'436'371	36'663'819
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS		69'757'671	67'529'723
ACTIFS IMMOBILISÉS			
Immobilisations financières	2.2	365'578'784	313'712'037
Participations	2.3	125'044'669	119'921'519
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS		490'623'453	433'633'556
TOTAL ACTIF		560'381'124	501'163'279

PASSIF	NOTES	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services			
- envers des tiers		36'961	45'915
- envers des participations		1'123'583	1'133'994
Dettes à court terme portant intérêt envers des participations		163'355'436	133'492'477
Autres dettes à court terme			
- envers des tiers		9'146	55'929
- envers des participations		899'276	1'248'112
Passifs de régularisation		389'384	469'586
Provisions à court terme	2.4	5'905'470	4'363'367
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		171'719'256	140'809'380
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME			
Dettes à long terme portant intérêt	2.5		
- envers des tiers		5'408'438	5'697'148
- envers des organes		3'056'983	2'324'584
Provisions à long terme	2.4	97'523'709	89'329'445
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		105'989'130	97'351'177
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS		277'708'386	238'160'557
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions		20'500'000	20'500'000
Réserve légale générale issue du bénéfice		10'250'000	10'250'000
Réserves facultatives issues du bénéfice		214'374'546	199'374'546
Actions propres	2.6	-1'426'561	-210'490
Bénéfice au bilan	2.7		
- Report		5'818'590	5'692'510
- Bénéfice de l'exercice		33'156'163	27'396'156
TOTAL CAPITAUX PROPRES		282'672'738	263'002'722
TOTAL PASSIF		560'381'124	501'163'279

COMPTE DE RÉSULTAT

	NOTES	DU 01.04.2023 AU 31.03.2024 CHF	DU 01.04.2022 AU 31.03.2023 CHF
Produits des participations	2.8	51'632'674	48'489'149
Produits financiers	2.9	11'826'112	8'753'945
Autres produits		10'090	4'089
TOTAL PRODUITS		63'468'876	57'247'183
Achats de services à des entités du groupe		-9'925'294	-9'789'108
Charges financières		-2'265'388	-1'864'747
Autres charges d'exploitation		-2'325'744	-1'701'241
Amortissements et corrections de valeur sur des postes de l'actif immobilisé	2.10	-2'250'000	-4'724'968
Dotations aux provisions		-15'140'316	-15'000'000
Dissolution de provisions		2'250'000	1'056'870
TOTAL CHARGES		-29'656'742	-32'023'194
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	2.11	-	2'961'634
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		33'812'134	28'185'623
Impôts directs		-655'971	-789'467
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE		33'156'163	27'396'156

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	DU 01.04.2023 AU 31.03.2024 CHF	DU 01.04.2022 AU 31.03.2023 CHF
Bénéfice de l'exercice	33'156'163	27'396'156
Amortissements et corrections de valeur sur l'actif immobilisé	2'250'000	4'724'968
Perte de change sans influence sur les liquidités	-	1'429'949
Bénéfice résultant de la cession d'actifs immobilisés	-	-2'926'312
Variation des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	-199'997	1'412'312
Variation des autres créances à court terme et des actifs de régularisation	-3'621'545	14'512'675
Variation des dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	-19'365	1'073'610
Variation des autres dettes à court terme et des passifs de régularisation	-475'821	-784'716
Variation des provisions	9'736'367	10'504'181
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	40'825'802	57'342'823
Investissement dans des participations	-5'123'150	-3'880'012
Cessions de participations	-	3'713'283
Investissement dans des immobilisations financières	-58'016'806	-64'415'096
Remboursement ou cession d'immobilisations financières	3'900'059	2'864'285
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-59'239'897	-61'717'540
Distribution de bénéfices aux actionnaires (dividendes)	-12'263'946	-10'248'710
Acquisition d'actions propres	-1'285'638	-3'182'359
Vente d'actions propres	63'437	31'844'321
Variation des liquidités résultant de dettes à court terme portant intérêt	29'862'959	-14'462'517
Entrées / Sorties de liquidités résultant de dettes à long terme portant intérêt	443'689	-385'878
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	16'820'501	3'564'857
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	-1'593'594	-809'860
Justification :		
Solde de trésorerie au 1 ^{er} avril	2'793'781	3'603'641
Solde de trésorerie au 31 mars	1'200'187	2'793'781
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	-1'593'594	-809'860

ANNEXE

1. PRINCIPES

1.1 GÉNÉRALITÉS

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions légales en vigueur (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principes d'évaluation appliqués, non prescrits par la loi, sont décrits ci-après. À cet égard, afin d'assurer sa prospérité à long terme, HOLDIGAZ SA saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes.

1.2 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET PARTICIPATIONS

Les immobilisations financières comprennent des prêts et des titres détenus à long terme. Les titres d'entités dont HOLDIGAZ SA détient au moins 20% des droits de vote sont inclus dans la rubrique *Participations*. Les immobilisations financières et les participations sont évaluées au maximum au coût d'acquisition, déduction faite des éventuelles corrections de valeur.

1.3 ACTIONS PROPRES

Les actions propres figurent au bilan au coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Jusqu'au 31 mars 2022, les gains ou pertes résultant de la revente d'actions propres étaient saisis avec effet sur le compte de résultat. Estimant qu'il était plus approprié de ne pas affecter le compte de résultat par des transactions avec les actionnaires, la Société a décidé que les résultats sur les cessions d'actions propres seraient dès l'exercice 2022-2023 saisis sans effet sur le compte de résultat. Sans cette adaptation du principe comptable, le résultat avant impôts de l'exercice 2023-2024 aurait été inférieur de CHF 6'130 (CHF 5'588'825 en 2022-2023).

2. NOTES SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

2.1 ACTIFS DE RÉGULARISATION

	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
Dividendes à recevoir de participations et de titres détenus à long terme	41'976'048	36'017'303
Autres actifs de régularisation	460'323	646'516
TOTAL	42'436'371	36'663'819

Les dividendes à recevoir ont été acceptés ou seront acceptés par les assemblées générales des sociétés concernées avant la tenue de l'Assemblée générale de HOLDIGAZ SA.

2.2 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
Titres détenus à long terme	262'823'598	211'613'206
Prêts à long terme à des tiers	219'858	404'639
Prêts à long terme à des participations	102'535'328	101'694'192
TOTAL	365'578'784	313'712'037

2.3 PARTICIPATIONS	CAPITAL- ACTIONS CHF	DÉTENTION AU 31.03.2024 %	DÉTENTION AU 31.03.2023 %
Holdigaz Prestations SA, Vevey (prestations de services aux sociétés du groupe)	100'000	100	100
Holdigaz Production SA, Vevey (prestations aux sociétés du groupe dans le domaine de l'énergie)	100'000	100	100
Holdigaz Immobilier SA, Vevey (achat, vente et exploitation d'immeubles)	8'000'000	100	100
Energiapro SA, Vevey (fourniture d'énergie)	1'000'000	100	100
Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, Vevey (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel)	10'500'000	100	100
Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA, Aigle (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel)	10'000'000	100	100
Cosvegaz SA, Cossonay (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel)	10'000'000	100	100
Corelltech SA, Vevey (analyse de réseaux et détection de fuites d'eau et de gaz)	200'000	100	100
Holdibat SA, Vevey (gestion de projets dans le domaine des techniques du bâtiment)	100'000	100	100
Joseph Diémand SA, Forel (Lavaux) (prestations dans le domaine sanitaire)	1'000'000	100	100
Brauchli SA, Forel (Lavaux) (prestations dans le domaine du chauffage)	1'000'000	100	100
Roos Ventilation SA, Forel (Lavaux) (prestations dans les domaines de la ventilation et de la climatisation)	300'000	100	100
Taxa SA, Forel (Lavaux) (prestations dans les domaines du chauffage et des appareils de combustion et de stockage)	300'000	100	100
CoGen SA, Forel (Lavaux) (prestations dans le domaine des systèmes énergétiques)	100'000	100	100
Ecorecyclage SA, Lavigny (traitement des déchets et production de biogaz et de compost)	5'000'000	100	100
Agena SA, Forel (Lavaux) (installation d'appareils en relation avec l'énergie solaire)	200'000	100	100
NovoEnergies SA, Vevey anciennement Novogaz SA (prestations dans le domaine de l'énergie solaire)	100'000	100	100
Gazobois SA, Cossonay (recherche dans le domaine de la production de gaz à partir de bois)	120'000	100	100
Swiss Gas Invest SA, Vevey (achat / vente de participations dans le domaine du gaz naturel) Plus part indirecte au capital au travers de Gaznat SA 2,94% / 2,94%	3'800'000	52,63	52,63
Softcar SA, Fribourg ¹ (développement, production et commercialisation de véhicules électriques alimentés au gaz naturel, à faible empreinte écologique)	360'213	69,95	60,75

¹ Le capital-actions a été augmenté durant l'année, passant de CHF 275'653 à CHF 360'213.

2.3 PARTICIPATIONS (SUITE)	CAPITAL-ACTIONS CHF	DÉTENTION AU 31.03.2024 %	DÉTENTION AU 31.03.2023 %
AGEPP SA, Lavey-Morcles (développement de projets de forage géothermique dans la région de Lavey)	5'000'000	21,72	21,72
Nordur Power SNG SA en liquidation, Berne (développement, financement, réalisation et commercialisation de projets dans le domaine de la production de gaz renouvelable en Islande et en Norvège)	100'000	31,00	31,00
Petrosvibri SA, Vevey (recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux, mise en œuvre d'un projet de géothermie) Plus part indirecte au capital au travers de Gaznat SA 10,3% / 10,3%	50'000	34,00	34,00
Swiss Green Gas International AG, Baden ¹ (extraction et approvisionnement en gaz renouvelable)	6'444'000	45,00	43,14

¹ Au cours de l'exercice, le capital-actions a enregistré une nouvelle répartition entre les actionnaires de la société.

2.4 PROVISIONS

Les provisions sont destinées à prendre en charge une part de risques inhérents aux contraintes des marchés dans lesquels sont actives les participations ainsi que les risques liés à la diversification des affaires dans le domaine gazier.

2.5 STRUCTURE D'ÉCHÉANCE DES DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT

Les dettes ont une échéance entre un et cinq ans.

2.6 ACTIONS PROPRES	AU 31.03.2024 Nombre d'actions nominatives	AU 31.03.2023 Nombre d'actions nominatives
Solde au 01.04	1'295	185'384
Achats	8'730	21'637
Cessions	-428	-205'726
SOLDE AU 31.03	9'597	1'295

Au cours de l'exercice, les *Actions propres* ont été achetées à un prix moyen par action de CHF 147 (CHF 147 en 2022-2023) et vendues à un prix moyen par action de CHF 148 (CHF 155 en 2022-2023). La valeur comptable des *Actions propres* détenues par HOLDIGAZ SA se monte à CHF 1'426'561 au 31 mars 2024 (CHF 210'490 au 31 mars 2023).

2.7 BÉNÉFICE AU BILAN	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
Solde au 01.04	33'088'666	31'530'045
Distribution de dividendes (hors part sur actions propres détenues)	-12'263'946	-10'248'710
Attribution à la réserve facultative issue du bénéfice	-15'000'000	-10'000'000
Résultat sur cession d'actions propres imputé directement au bénéfice au bilan	-6'130	-5'588'825
Résultat de l'exercice	33'156'163	27'396'156
SOLDE AU 31.03	38'974'753	33'088'666

2.8 PRODUITS DES PARTICIPATIONS	2023-2024 CHF	2022-2023 CHF
Dividendes	36'457'380	33'807'040
Management fees	15'175'294	14'682'109
TOTAL	51'632'674	48'489'149

Les *Management fees* sont facturés par HOLDIGAZ SA aux sociétés opérationnelles du groupe en contrepartie des services administratifs rendus et de la gestion stratégique du groupe.

2.9 PRODUITS FINANCIERS

Les *Produits financiers* comprennent les revenus d'intérêts sur les prêts à des participations ainsi que les dividendes reçus des titres détenus à long terme.

2.10 AMORTISSEMENTS ET CORRECTIONS DE VALEUR SUR DES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	2023-2024 CHF	2022-2023 CHF
Ajustement de valeur sur des immobilisations financières	2'250'000	2'827'151
Ajustement de valeur sur des participations	-	1'897'817
TOTAL	2'250'000	4'724'968

2.11 PRODUITS EXCEPTIONNELS, UNIQUES OU HORS PÉRIODE	2023-2024 CHF	2022-2023 CHF
Bénéfice sur cession d'actifs immobilisés	-	2'926'312
Autres produits exceptionnels	-	35'322
TOTAL	-	2'961'634

3. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

3.1 EMPLOIS À PLEIN TEMPS

HOLDIGAZ SA n'emploie aucun personnel.

3.2 ENGAGEMENTS CONDITIONNELS	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
CAUTIONNEMENTS ET OBLIGATIONS DE GARANTIE		
Cautionnements en faveur de sociétés du groupe	3'300'000	3'300'000
Garanties en faveur de tiers	67'582	57'302

HOLDIGAZ SA s'est engagée à couvrir les charges annuelles de Gaznat SA à hauteur de son pourcentage de détention.

3.3 HONORAIRES DE L'ORGANE DE RÉVISION	AU 31.03.2024 CHF	AU 31.03.2023 CHF
Prestations de révision	51'900	48'500

PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE AU BILAN

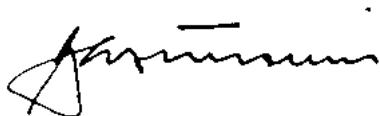
BÉNÉFICE AU BILAN	CHF
Bénéfice reporté	5'824'720
Résultat sur cession d'actions propres	-6'130
Total bénéfice reporté	5'818'590
Bénéfice de l'exercice	33'156'163
BÉNÉFICE AU BILAN	38'974'753

Le Conseil d'administration propose la répartition du bénéfice au bilan sur les bases suivantes :

Dividende de CHF 6 par action	12'300'000
Attribution à la réserve facultative issue du bénéfice	15'000'000
Report à nouveau	11'674'753
TOTAL	38'974'753

Aucun dividende n'est versé sur les actions propres. Par ailleurs, les actions propres d'un montant de CHF 1'426'561 sont couvertes par des capitaux propres distribuables.

Nos remerciements s'adressent aux directions des sociétés opérationnelles ainsi qu'à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du groupe pour leur engagement. Leur travail efficace au service de nos sociétés contribue de manière déterminante aux bons résultats de l'exercice.



Philippe Petitpierre
Président et Administrateur-délégué



Fernand Mariétan
Vice-président

Vevey, le 7 juillet 2024

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE HOLDIGAZ SA

RAPPORT SUR L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de HOLDIGAZ SA (la Société), comprenant le bilan au 31 mars 2024, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 24 à 33) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels, des comptes consolidés et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la Société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la Société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes ;
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société ;
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la Société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément à l'art. 728 a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Alexandre Probst
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Myriam Roulin
Expert-réviseur agréée

Lausanne, le 14 août 2024

